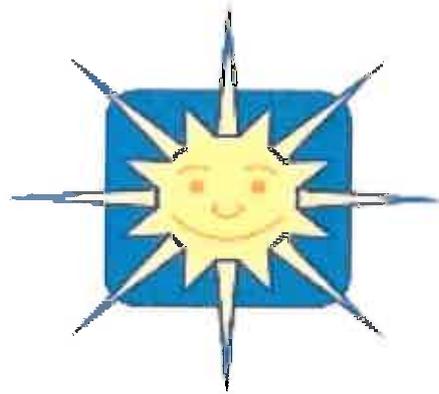
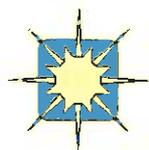


# Pôle Petite Enfance

## Projet Educatif



Le Rayon de Soleil de Cabrespine – Août 2020



# Le Rayon De Soleil

## SOMMAIRE

<b>I. PRELUDE.....</b>	<b>3</b>
<b>II. BESOINS DES ENFANTS :.....</b>	<b>4</b>
A. Les admissions : .....	4
a) Le D.I.P.C.....	6
b) Le projet individualisé.....	6
B. Les besoins physiologiques:.....	6
a) Le besoin de bien s'alimenter : les repas.....	6
b) Sécurité physique des enfants : .....	7
c) Le besoin d'un rythme de vie et de sommeil réguliers de l'enfant : .....	8
d) Besoin d'être propre et habillé de manière adaptée : .....	10
e) Besoin d'être respecté dans son l'intimité : .....	10
f) Besoin d'un suivi de sa santé : .....	11
g) Les besoins de sécurité interne et de stabilité : .....	12
h) Les repères spatiotemporels : .....	17
i) Les repères humains, le lien d'attachement et l'individualisation de l'accompagnement : .....	20
j) Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi.....	23
k) Le besoin de jouer : .....	24
l) Besoin d'activités sportives et culturelles :.....	26
m) La reconnaissance de l'appartenance familiale et de la filiation :.....	26
n) Le travail avec les parents, la participation de l'enfant :.....	27
o) La scolarité des enfants : .....	28
C. Travail avec les assistants familiaux : .....	29
<b>III. BESOINS DES PROFESSIONNELS : .....</b>	<b>31</b>
A. Les appels médiatisés .....	31
B. Deux équipes .....	31
C. Le Groupe d'Analyse des Pratiques :.....	32
D. Les réunions cliniques et les projets individualisés : .....	32
E. La coordinatrice.....	33
F. Les réunions d'organisation : .....	34
G. Travail sur la responsabilisation de chaque éducateur .....	35
a) Le besoin d'informations des nouveaux professionnels et stagiaires, communication des informations essentielles :.....	37



# Le Rayon De Soleil

b)	L'organisation spécifique des vacances scolaires : .....	38
<b>IV.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>42</b>
	Annexe 1 : Document Individuel de Prise en Charge .....	42
	Annexe 2 : Projet Individualisé.....	45
	Annexe 3 : Organisation journée type.....	50
	Annexe 4 : Planning des places à table .....	64
	Annexe 5: Fiche de poste surveillants de nuit.....	65
	Annexe 6 : Planning des douches.....	69
	Annexe 7 : Projet d'accompagnement temps calme .....	70
	Annexe 8: Protocole anti-poux.....	71
	Annexe 9 : Missions des référents.....	74
	Annexe 10 : Note de service concernant la gestion des médicaments .....	76
	Annexe 11 : Projet groupe d'expression .....	78
	Annexe 12 : Règles sur la politesse.....	81
	Annexes 13 : Outils autour des émotions.....	82
	Annexe 14 : Tableaux d'organisation concernant le poulailler.....	83
	Annexe 15 : Inventaire livres éducatifs et matériel animation.....	84
	Annexe 16 : Missions annexes des éducateurs.....	86
	Annexe 17 : Tableau de suivi des appels médiatisés .....	87
	Annexe 18 : Fiche de poste de l'assistant familial .....	88
	Annexe 19 : Tableau des appels médiatisés .....	92
	Annexe 20 : Fiche de poste de la coordinatrice.....	93
	Annexe 21 : Tableau hebdomadaire des accompagnements .....	97
	Annexe 22: Planification des réunions d'expressions.....	99
	Annexe 23 : Fiche pédagogique d'accompagnement du nouveau professionnel ou stagiaire .....	100
	Annexe 24 : Protocole fugue.....	103
	Annexe 25 : Horaire ludothèque .....	107
	Annexe 26 : Tableau rencontre fratrie.....	108



# Le Rayon De Soleil

## I. PRELUDE

---

Le Pôle Petit Enfance (P.P.E.) accueille 19 enfants de 3 à 12 ans placés pour la grande majorité d'entre eux sur placement judiciaire par le Juge des Enfants. Des enfants nous sont confiés dans le cadre d'un accueil d'urgence ou pour une mise à l'abri d'enfants accompagnés au domicile familial dans le cadre du S.A.F.E..

Nous disposons également d'un assistant familial rattaché au service actuellement agréé pour un enfant.

Le service est largement ouvert aux enfants dits « à besoins spécifiques ». Nous accueillons sans sélection en veillant seulement à ne pas mettre les enfants déjà présents en danger. Bon nombre d'enfants et ce malgré leur jeune âge arrive à « Rayon de soleil » après un parcours chaotique et présente les symptômes des traumatismes, abus sexuels et maltraitements subies précédemment. Accueillir dans une posture bienveillante ne suffit pas pour résorber ces troubles, l'expérience montre même que dans un lieu enfin pour eux, les enfants vont rejouer leurs symptômes voir même pour un temps les développer. Ainsi un enfant abusé va tenter de reproduire des scènes liées au traumatisme dans son rapport aux personnels et aux autres enfants. L'accueil et l'expression de cette souffrance n'est pas sans conséquence : conduites à risques des enfants que nous nous efforçons de contenir, risques psycho-sociaux encourus par le personnel, dégradation du matériel.

Pour mettre en œuvre la loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance, un travail de réflexion pluridisciplinaire autour des besoins fondamentaux de l'enfant a été mené et se poursuit en appui sur le rapport du Dr BLACHAIS (« Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance » du 28 février 2017). Des outils ont été mis en place dans le but de les satisfaire. Certains sont encore à réévaluer et à améliorer, dans un souci de sécurité psychique et physique des enfants et des professionnels de la Maison d'Enfants.

Dans une démarche de bientraitance, le grand collectif a été scindé en 4 sous-groupes pour restreindre le nombre d'éducateurs intervenants auprès de chaque enfant. Chaque éducateur accompagne 4 à 5 enfants lorsque ces derniers sont tous présents.



# Le Rayon De Soleil

Les enfants ont baptisé ces groupes : les Ninjas et les Pandas pour les grands, les Minimoys et les Poussins pour les petits.

Outre l'accueil bientraitant des enfants et de leurs symptômes, le fil conducteur de ce projet s'appuie sur l'adage : « *anticiper pour ne pas subir* ».

## II. BESOINS DES ENFANTS :

---

Les enfants qui bénéficient d'une mesure de protection ont, comme tous les enfants, des besoins fondamentaux. Parallèlement, la notion de bientraitance, correspondant au respect physique, psychique et affectif de l'enfant. Cette notion est pensée en prenant en compte les rythmes, les habitudes et les repères apportés par la présence régulière des personnes qui les entourent.

L'approche par les besoins, implique que les réponses apportées s'élaborent dans une vision dynamique du développement et dans un continuum avec l'évaluation initiale puis régulière en cours d'accompagnement (évaluation des besoins mais également de l'efficacité des réponses apportées pour satisfaire ces besoins).

Les besoins de base (le besoin de sécurité, de stabilité, de boire et de se nourrir, de dormir, d'être propre, de communiquer, d'être respecté dans son rythme de développement, d'apprendre et de jouer, d'explorer, de plaisir et de sorties) ainsi que les besoins affectifs (le besoin d'être aimé, d'attention, d'être apprécié, d'être respecté et d'être accompagné) sont travaillés quotidiennement en commençant par le besoin de sécurité. C'est au travers des interdits, des frustrations, des limites, des règles et des repères spatiotemporels que nous donnons à l'enfant le sentiment de sécurité mais aussi de bonnes bases de socialisation.

### A. Les admissions :

« Rayon de soleil » ne sélectionne pas les enfants.

Nous inscrivons nos principes philosophiques dans notre mission d'intérêt général. Nous pensons que chaque enfant en besoin de protection doit trouver une place et le service doit pouvoir s'adapter à la singularité de chaque enfant.

Pour autant, il ne suffit pas d'accueillir un enfant pour que ces troubles disparaissent ou s'estompent. On assiste même en situation de mise à l'abri à une dynamique de dévoilement et de reproduction sous une forme ou une autre des effets de la maltraitance subie. Il n'y a rien de



# Le Rayon De Soleil

surprenant à cette reproduction justement incitée par le sentiment nouveau de sécurité perçue par l'enfant. Ainsi un enfant ayant grandi dans un milieu familial à tendance sexualisée ou incestueuse va venir tester le cadre et va colorer ces relations aux autres (enfants ou adultes) de ces expériences premières. Cela sera d'autant plus marqué s'il s'agit d'expériences répétées depuis la prime enfance et si la référence à la sexualisation a été importante.

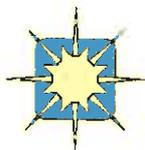
Nous rencontrons également des cas d'emprises parentales ou l'enfant est agi par ses parents. Des enfants en colère, ne disposant pas du matériel symbolique pour entrer dans un processus de verbalisation. Une intolérance à la frustration est massive, le cadre et l'adulte sont testés et quelquefois mis à mal.

Ainsi ces passages à l'acte même s'ils sont évidemment à réguler par la présence de l'adulte dans une attitude à la fois ferme et bienveillante et par un projet de service garantissant le cadre ne sont que l'expression d'une souffrance que nous allons prendre en considération dans le champ du projet individualisé.

C'est à partir de ce dévoilement du symptôme qu'un travail fondé sur un étayage éducatif peut se mettre en place et aider l'enfant à se déplacer et à se départir de ce qui le bloque dans son rapport aux autres.

Les admissions doivent servir à évaluer les besoins de l'enfant accueilli mais aussi ses troubles. Elles font suite à une demande de l'Aide Sociale à l'Enfance étayée de l'ordonnance judiciaire et d'une note de situation. Une réunion de présentation se tient alors au PPE en présence des travailleurs sociaux référents de la Maison Des Solidarités concernée par la situation de l'enfant, du futur référent éducatif du P.P.E., de la psychologue et de la chef de service. L'échange qui se déroule alors, donne à la chef de service et à la psychologue les éléments pour évaluer la pertinence de l'accueil de cet enfant au regard de ses besoins. Celui-ci doit être le plus précis et le plus proche de la réalité, notamment sur le comportement de l'enfant accueilli et les raisons de son admission, y compris lorsque le placement fait suite à une famille d'accueil.

Si l'admission est prononcée par la Direction, une rencontre des parents et de l'enfant est projetée en présence des référents ASE afin de formaliser l'accueil par un D.I.P.C..



# Le Rayon De Soleil

## a) *Le D.I.P.C.<sup>1</sup> :*

Le D.I.P.C. nous fournit l'occasion d'approcher le milieu familial et de commencer à en comprendre les interactions. Il constitue avant tout une rencontre entre deux milieux et permet de définir les attentes des uns et des autres et les modalités d'accompagnement.

L'accueil avec d'éventuels temps d'adaptation est fixé.

## b) *Le Projet Individualisé<sup>2</sup> :*

Le Projet Individualisé est réalisé au deuxième mois de l'accompagnement au cours d'une réunion de synthèse. Le référent a ensuite la charge de sa mise en forme dans le document prévu à cet effet. Une première évaluation a lieu en réunion d'équipe au 6ème mois. Son évaluation finale au 10 mois donne lieu au rapport d'évaluation du projet et vient nourrir la CDD.

Nous souhaitons toujours dans un souci de pluralité des avis et de respect de notre travail que notre rapport soit transmis au juge des enfants et ce même si nos préconisations diffèrent de celles du CMS.

## B. Les besoins physiologiques :

### a) *Le besoin de bien s'alimenter : les repas*

Le P.P.E. se veut une maison. Une maison dispose d'une cuisine sinon ce n'est pas vraiment une maison.<sup>3</sup>

Les cuisiniers de la Maison d'Enfants préparent tous les jours des repas de qualité<sup>4</sup>. Les enfants mangent de tout et de manière équilibrée. La variété des plats proposés éveille leur goût et leur odorat. C'est également une prise en compte de la valeur de chaque enfant que de leur proposer des plats de qualité. Les enfants apprécient souvent de rester un peu avec le cuisinier qui répond à leur question ou leur propose de participer, à leur mesure. Les bonnes odeurs participent à la vie de la maison, le menu est affiché à l'entrée tous les jours sur une ardoise, comme au

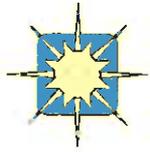
---

<sup>1</sup> Annexe 1

<sup>2</sup> Annexe 2

<sup>3</sup> Cf rapport d'activité du compte administratif 2019. L'établissement « Rayon de soleil » se veut tout à la fois un réseau coordonné de maison et une plateforme technique.

<sup>4</sup> Nous avons pour projet de travailler sur une provenance plus locale des produits et d'établir des partenariats avec des agriculteurs afin d'éduquer et de sensibiliser les enfants à la notion de circuit et à une meilleure connaissance de ce qui fait leur alimentation.



# Le Rayon De Soleil

restaurant. Des menus diététiques engendrent un équilibre de poids de forme chez les enfants et constituent un support d'éveil à la santé et la bonne nutrition. Le plaisir de partager un bon repas est vecteur de convivialité. Les repas sont un des nombreux repères temporels en place, repères que nous continuons à développer pour sécuriser psychiquement les enfants. Des règles entourent les repas et sont spécifiées dans **l'organisation de la journée-type**<sup>5</sup> afin d'assurer la cohérence des actions éducatives des professionnels. Avant le repas, se laver les mains, s'asseoir toujours à la même place (**places à table**)<sup>6</sup> constitue un repère parmi bien d'autres que nous positionnons au quotidien pour répondre au besoin de sécurité des enfants. Ce repère comme bien d'autres se discute en réunion d'expression avec les enfants.

## *b) Sécurité physique des enfants :*

Les règles du groupe rappellent la nécessité pour l'adulte d'assurer en permanence la sécurité physique des enfants.

La présence effective des enfants : un agenda support à la relève entre l'éducateur en service jusqu'à 23h et les surveillantes de nuit permet de noter les enfants présents dans un objectif de sécurité notamment en cas d'incendie.

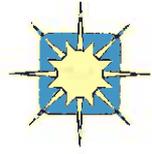
Une enceinte a été mise en place afin de clôturer l'espace extérieur des enfants. Porte et portail sont fermés. Le jardin des enfants est désormais délimité et sécurisé. L'allée a été goudronnée, dans un souci de sécurité. Les enfants peuvent y faire du vélo ou de la trottinette. Aménagement en cours d'un espace vélos et trottinettes avec malles de rangement des casques et protections est en cours d'aménagement.

Un revêtement aux normes de sécurité a été placé sous les jeux extérieurs.



<sup>5</sup> Annexe 3

<sup>6</sup> Annexe 4



# Le Rayon De Soleil

Un protocole pour les disparitions inquiétantes a été formalisé.<sup>7</sup>

Les fenêtres des étages ont également été sécurisé par des serrures.

## *c) Le besoin d'un rythme de vie et de sommeil réguliers de l'enfant :*

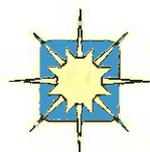
L'enfant a besoin que son **rythme de vie et de sommeil** soient réguliers et adaptés à son âge et respectés. Un sommeil de qualité est un gage d'équilibre psychique, émotionnel et physique. Et cela tient avant tout à une bonne hygiène de vie et à la régularité des rythmes de veille et d'activité. Bien que les nuits des enfants accueillis soient souvent perturbées par leurs symptômes, nous tentons d'optimiser la qualité de leur sommeil en créant des repères et un **rythme de vie** régulier : se coucher et se lever à des heures régulières, maintenir trois repas par jour et avoir des journées rythmées par des activités variées et en extérieur lorsque cela est possible. Lorsque le rythme de sommeil est perturbé (symptômes, nuisances sonores des enfants qui partagent la même chambre par exemple), cela peut engendrer un déséquilibre nerveux avec des inévitables troubles du comportement.

L'organisation en sous-groupe pensée au P.P.E. a pour vocation de limiter les effets iatrogènes liés à la vie institutionnelle : grand collectif, effet « contagion » des symptômes et troubles des uns et des autres, nombre de professionnels intervenants ne permettant pas le travail d'attachement et sur les émotions.

Le groupe des petits, localisé au dernier étage de la maison est constitué du groupe des Minimoys et des Poussins. D'un côté du couloir les plus petits avec les toilettes et salle de bain adaptés à leur âge, les poussins de l'autre côté du couloir, avec leur sanitaire et douche également. Tous logent sur un même étage, donnant ainsi une unité et une sécurité spatiale d'autant que la salle à manger-salle d'activité est attenante aux chambres.

---

<sup>7</sup> Annexe 25



# Le Rayon De Soleil

Le quotidien est scandé par des repères temporels et des rituels tels que :

- Tableau des jours, dates, professionnels en service le jour même et la nuit suivante.



- Organisation du coucher : lecture d'une histoire par un éducateur ... Mise en œuvre de pratiques visant à apaiser les angoisses que les enfants peuvent avoir et qui resurgissent au moment du lâcher prise dans le sommeil (tente à rêves, veilleuses, doudous)
- Règles du groupe

Les surveillantes de nuit : Elles sont deux par nuit depuis 2018 et nous avons fait le choix de recruter uniquement des femmes sur ce service. Elles rassurent les enfants par leur présence et leurs interventions lorsque l'enfant se souille, fait des cauchemars ou des terreurs nocturnes. Pour certains enfants, le lit est en soi une source de danger au regard des traumatismes vécus au domicile parental. **Une fiche de poste<sup>8</sup>** détaille les missions des surveillantes de nuit, heure par heure et spécifie la priorité donnée aux enfants sur toute autre tâche dévolue.

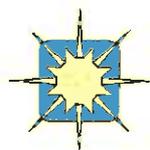
Cette fiche de poste se compose d'une partie commune à l'ensemble des services et d'une partie propre au P.P.E. prenant en compte les spécificités du service et de l'âge des enfants accueillis. Cette fiche de poste est signée par chaque surveillante.

Les besoins de sommeil sont variables mais repérés : les couchers sont échelonnés selon l'âge : 20h30 pour les Minimoys et les Poussins, 21h pour les grands.

Le déroulement de la fin de journée doit permettre aux enfants un retour au calme et une recherche d'apaisement en vue du coucher. Ce decrescendo se met en place à partir de 18 h, moment des douches.

---

<sup>8</sup> Annexe 5



# Le Rayon De Soleil

## d) *Besoin d'être propre et habillé de manière adaptée :*

La séquence des douches est posée comme un des repères de la vie quotidienne. Un **tour de rôle des douches**<sup>9</sup> est affiché et bien connu des enfants : chacun son tour va se doucher, dans un ordre immuable, mais pouvant être questionné par les enfants en réunion d'expression. L'intensité de l'accompagnement éducatif est adaptée aux capacités de l'enfant. Un **projet d'accompagnement de ce temps calme** a été pensé<sup>10</sup>.

Un **protocole anti-poux naturel** respectueux des cheveux des enfants a été mis en place (cf **protocole poux**<sup>11</sup>) afin d'éradiquer et de prévenir la multiplication de ces parasites résistants. Ce protocole est actif en permanence du fait de la vie en collectivité qui favorise leur multiplication et leur prolifération. Ce traitement est devenu un soin des cheveux et un temps privilégié entre l'enfant et l'adulte qui centre son attention sur lui.

L'éducateur veille à ce que l'enfant ait les oreilles et les dents propres, les ongles coupés.

Les enfants ont besoin à leur disposition d'une **vêtue** adaptée à la saison, à leur âge, et à leur goût. Les achats de vêtements et de chaussures par l'enfant, accompagné en règle générale de son éducateur référent<sup>12</sup> sont des occasions pour l'enfant de passer un temps individuel avec lui, d'apprendre à faire des choix et d'acquérir des affaires personnelles.

La lingère s'occupe de l'entretien de ce linge et attire l'attention de la chef de service si elle constate des manques. Outre son armoire, chaque enfant dispose d'une étagère nominative dans la lingerie.

## e) *Besoin d'être respecté dans son intimité :*

Un travail sur l'**intimité** a été élaboré en GAP (groupe d'analyse des pratiques) pour permettre notamment lors de l'accompagnement à la douche, l'apprentissage de l'autonomie autour de l'hygiène en étant précautionneux sur le rapport à la nudité des enfants (enfant en maillot de bain sous la douche par exemple lorsque l'éducateur intervient pour le guider sur les gestes à

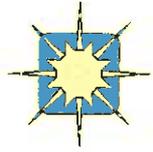
---

<sup>9</sup> Annexe 6

<sup>10</sup> Annexe 7

<sup>11</sup> Annexe 8

<sup>12</sup> Annexe 9



# Le Rayon De Soleil

acquérir). Pour les plus grands, entrant dans la période de préadolescence, nous avons pour projet de faire intervenir des animatrices du Planning Familial. En effet, parler des relations amoureuses, des sexualités ou encore des menstruations, permettent aussi d'aborder les thématiques de : l'amitié, l'amour, le respect, l'égalité, la contraception, les violences... Ce rapport à l'intimité doit être pris en compte et adapté à l'âge et la maturité du jeune.

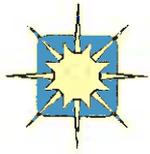
Une « boîte à secrets » sera mise en place à la rentrée de septembre sur le format d'une boîte aux lettres fixée dans l'armoire des enfants ou à leur table de nuit. Fermée à clé par l'enfant, elle sera un espace où il pourra déposer les objets qui ont de la valeur pour lui : journal intime, lettres de sa famille, photos etc...

Lors de l'admission est précisé aux parents la possibilité d'offrir jusqu'à 2 cadeaux à leur enfant pour Noël ou pour l'anniversaire, en réponse à la nécessité de parfois réguler l'abondance de certains présents offerts aux enfants par leurs parents. Les draps, parures de lit, vêtue etc... ne sont pas des cadeaux appropriés lorsqu'il y a la suspicion d'une problématique sexuelle à l'origine du placement. L'espace protégé de l'enfant doit prendre en compte cela.

## *f) Besoin d'un suivi de sa santé :*

La **santé** de chaque enfant est suivie par l'éducateur référent sous le contrôle de la coordinatrice et une vigilance de la psychologue du service qui assure le lien partenarial avec les pédopsychiatres, les CMP et les CMPP qui suivent les enfants.

Une visite médicale complète est faite à chaque rentrée scolaire et lors des admissions auprès du médecin généraliste qui suit les enfants. Les parents sont appelés au préalable par l'éducateur référent, pour les informer de cette consultation (ainsi que les référents ASE), de leur permettre d'y venir si l'ordonnance de placement les y autorise. En cas d'impossibilité, l'éducateur référent leur propose d'être joignable par le médecin lors de la consultation permettant ainsi aux parents d'être au plus près du suivi de la santé de leurs enfants mais également de donner dans un premier temps leur accord oral au médecin pour la prescription d'un traitement à leur enfant ou d'exams médicaux à réaliser. Les associer à cette consultation ainsi qu'à d'autres si l'enfant a besoin de soins spécifiques chez un spécialiste, facilite une meilleure compréhension et adhésion des parents aux besoins de leurs enfants, d'exercer leurs droits.



# Le Rayon De Soleil

Lorsque l'enfant a des troubles du comportement, des propos suicidaires, les parents sont plus à même ainsi de comprendre l'évolution de leur enfant. 2 fiches sont à mettre en place : une fiche d'autorisation des parents pour une consultation chez un spécialiste, un examen spécifique (radio, échographie etc...), ou pour un traitement. Cette fiche pourra être signée directement lors de la consultation si les parents sont présents, en différé en cas d'absence. La coordinatrice ou la psychologue du service se charge de recueillir l'autorisation écrite des parents. Une seconde fiche sera renseignée par le médecin ou par l'éducateur référent présent à la consultation à l'issue de la visite médicale complète. Y seront notés notamment les examens, consultations, suivis à mettre en place dans l'année et éléments significatif de la consultation.

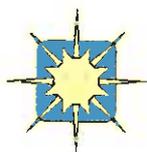
**Une note de service formalise la gestion des médicaments** <sup>13</sup>et exige la rigueur nécessaire à la sécurité des enfants. La coordinatrice et la chef de service contrôlent les classeurs de distribution des médicaments (dans lesquels elles doivent trouver l'ordonnance médicale à jour et vérifier que chaque professionnel a bien donné le traitement et paraphé sa distribution), la bonne tenue des placards à pharmacie, et reprennent les éventuelles anomalies lors des réunions. Une infirmière sera sollicitée autant que possible pour venir au PPE donner leur traitement aux enfants qui ont des troubles psychiques. Cette mise en place apporte une sécurité supplémentaire et amène du tiers dans la relation entre l'enfant et l'éducateur. C'est également une reconnaissance particulière des troubles de l'enfant et de son besoin d'apaisement.

## *g) Les besoins de sécurité interne et de stabilité :*

Le P.P.E. doit veiller en permanence à ce que l'organisation et les pratiques éducatives favorisent l'acquisition d'une sécurité interne de l'enfant. Certains enfants sont peu ou mal structurés lorsqu'ils intègrent le P.P.E., l'**angoisse** est parfois forte et les comportements du registre de la toute-puissance, de la violence ou parfois du repli sur soi se manifestent rapidement. L'organisation du P.P.E. est ainsi élaborée pour répondre à ces besoins spécifiques. Cela se traduit par des règles et un cadre qui doit être immuable afin de permettre aux enfants d'intégrer une forme de colonne vertébrale psychique souvent défaillante. Les enfants

---

<sup>13</sup> Annexe 10



# Le Rayon De Soleil

intériorisent les interdits fondamentaux, les codes et les valeurs sociales. Ces points sont abordés au quotidien lorsque les situations s'y prêtent, et dans les **groupes d'expression**<sup>14</sup>, Ils se tiennent en fonction d'une programmation prévue en début d'année. Il existe 2 groupes d'expression, un pour les grands, un pour les petits.

Lors des groupes d'expression (tous les mercredis après le repas de midi), les enfants apprennent à débattre en s'écoutant mutuellement. En outre, des notions peuvent être abordées pour les ouvrir sur la compréhension de l'autre, l'empathie, le prendre soin de soi et des autres. Il s'agit de répondre en parti au **besoin de communiquer et de s'exprimer**. Ce groupe donne lieu à un mini compte rendu qui permet de faire le point sur les suites données aux demandes des enfants. La coordinatrice s'en fait la messagère. Il s'agit de leur faire expérimenter que leur propre parole compte. C'est un support de régulation de la dynamique de groupe et d'association des enfants à la vie dans la Maison d'Enfants, au sens où c'est un lieu où certaines demandes peuvent être émises.

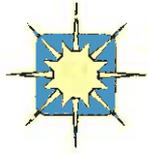
Suite à un temps du groupe d'expression sur le thème des repères spatiaux temporels, les enfants et les professionnels présents ont projeté de réaliser un album photo avec chaque usager. L'idée est de garder des souvenirs de leur parcours. En effet, l'album photo permet de conserver une trace des moments importants qui jalonnent une vie. Les souvenirs chargés positivement ont le potentiel de nous recharger en bonne humeur dans notre présent. Il serait donc un outil non négligeable pour aider les enfants à surmonter les épreuves difficiles au cours de leur placement et de leur vie : les bons souvenirs peuvent être utilisés pour améliorer nos souvenirs présents.

Aussi, dans une continuité d'apprendre et de faire respecter les règles de vie, un des groupes d'expression nous a permis de réfléchir à la notion de politesse avec les enfants, mettant en lumière l'existence de l'autre et les règles de vie essentielles au développement de l'enfant. A la suite de quoi, des affiches visibles par tout le monde, ont été créées par les enfants et affichées dans leurs salles d'activité<sup>15</sup>.



<sup>14</sup> Annexe 11

<sup>15</sup> Annexe 12

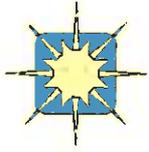


# Le Rayon De Soleil

Le cadre, les règles et les limites apportent à l'enfant un contenant pour l'apprentissage de la régulation de ses émotions et de son comportement. **Le travail sur les émotions** est un des fondements de l'accompagnement au P.P.E.. L'enfant apprend à reconnaître et exprimer ses émotions sans être dans un comportement d'agression/dominant ou de victimisation/dominé. En effet, l'apprentissage du langage des émotions a un impact sur le comportement social de l'utilisateur et notamment sur sa capacité à surmonter le stress, à gérer son agressivité et à exprimer ses affects. Par ailleurs, un enfant qui enfouit ses émotions, ses peurs, qui ne peut manifester sa joie ou sa colère, n'apprend pas à tenir compte de ce que lui ou les autres ressentent. Il ne développe pas d'empathie ni de bienveillance (ni pour lui-même, ni pour les autres). Quand un enfant apprend à repérer ses émotions et à repérer le message envoyé par son corps, il arrive à mieux s'adapter et à comprendre ce qui compte pour lui et pour autrui. Cette notion peut être abordée en individuel, lors d'un entretien psychologique ou dans le quotidien avec un professionnel, mais aussi en collectif lors d'un groupe d'expression par exemple. Cet atelier peut répondre à divers objectifs : s'initier à l'introspection et nommer ses émotions, identifier ce que l'on ressent dans un moment de crise, se situer dans un groupe ou encore prévenir des situations de passages à l'acte violents. Pour cela, divers outils ont été mis en place et vont se développer : les cartes des émotions, des livres explicatifs sur les différentes émotions, la roue des émotions ou encore l'échelle de la colère.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Annexe 13

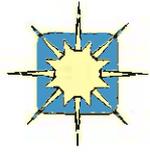


# Le Rayon De Soleil

1) Les cartes des émotions sont généralement utilisées lors d'entretiens psychologiques. 8 cartes portant sur les émotions de base sont installées devant l'enfant. Ce dernier peut choisir la ou les cartes qui correspondent à ses « émotions du jour » et les justifier. Pour certains enfants, il est nécessaire de reprendre la signification des émotions proposées grâce au livre des émotions : « La couleur des émotions ». Aussi, à la demande de l'enfant ou de manière spontanée, la psychologue peut à son tour énoncer ses « émotions du jour ». Cela permet à l'enfant de mieux en comprendre le sens afin de pouvoir les reconnaître à son tour s'il y est confronté, mais aussi d'apprendre à développer son empathie.



- 2) Dans le quotidien des enfants, la roue des émotions peut être utilisée à tout moment de la journée pendant lequel un enfant est submergé par une ou plusieurs de ses émotions. Elle a pour but de faciliter la communication entre l'adulte et l'enfant, de façon ludique.
- 3) Lors d'un conflit ou après une crise, l'échelle de la colère permet à l'enfant de pouvoir repérer et situer son niveau de colère afin de mettre en place des réponses adaptées selon l'intensité de celle-ci.



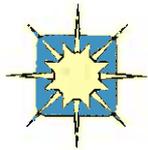
# Le Rayon De Soleil

Fixer des repères, des horaires fixes, des routines régulières et des réponses cohérentes constitue le **besoin de stabilité**.

Les enfants sont le miroir de la société dans laquelle ils naissent et nous en portons collectivement la responsabilité. La question de l'enfance ne peut laisser personne indifférent. Heureusement, beaucoup d'enfants bénéficient de la protection et du soutien familial pour se développer et trouver leur place dans la société. Mais cette société évolue en profondeur, rapidement, dans son tissu social ou de ses structures familiales. Cette mutation pose ainsi la question de la place de l'enfant dans notre société. Trop d'enfants sont confrontés à une absence ou une insuffisance de repères et se retrouvent fragilisés ou mis en danger par des situations de maltraitance. Après plusieurs décennies d'affirmation de l'enfant comme une personne, dotée de droits fondamentaux face à la « toute puissance paternelle », les parents se sentent parfois perdus. D'autant que la psychologie de l'enfant a permis de mieux comprendre le rôle central de l'attachement des premières années, les vertus d'une éducation « positive », les dégâts souvent irréparables des maltraitances de toutes sortes, mais aussi la nécessité de poser des limites claires aux désirs et aux comportements de l'enfant, qui ne doit en rien devenir le tyran de ses parents. Élever un enfant devient un savoir à part entière qui dépasse de loin la question de la santé et de la nutrition.

La compréhension du système de Protection de l'Enfance par l'enfant est partielle et principalement inscrite dans son quotidien et les figures qui l'incarnent. L'enfant paraît ne retenir que l'altruisme de ceux qui veulent bien l'accueillir. Le fait d'octroyer une place à l'enfant, une place qui lui revient de droit, parce que ses parents ont été jugés défailants par la justice française doit être repérant.

C'est dans l'expérience du quotidien que l'enfant va fabriquer ses repères. Le déplacement est vécu comme insécurisant et le sentiment de sécurité se reconstruit à mesure que l'environnement physique, social et humain devient familier. Nous pouvons évoquer trois notions qui sont essentielles à l'équilibre de l'enfant : la notion de temps, les repères de l'enfants dans l'espace et les repères humains.



# Le Rayon De Soleil

## h) Les repères spatiotemporels :

La **notion du temps**, et plus encore la **notion de « mesure du temps »** ne sont pas des concepts facilement assimilables par le jeune enfant. Il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'identifier la temporalité. Pour cela, les éducateurs de la maison d'enfants ont mis en place des tableaux, à remplir avec les enfants avant le repas du soir. Ces tableaux sont interchangeables et personnalisables quotidiennement avec les enfants.

En plaçant la photo du professionnel à l'endroit qu'il convient, le premier tableau (rouge) permet de repérer le professionnel en poste. Il permet également de savoir avec quel groupe il travaille (Minimoy's ou Poussin) et à quel moment de la journée.

Le deuxième tableau (jaune) est relatif à la date du jour et la météo correspondante. L'éducateur, avec les enfants inscrit aussi la météo du lendemain. Cela permet entre autres, d'anticiper les activités et la tenue de chaque enfant pour ce jour d'après.

Le troisième tableau (bleu)



C'est la répétition des actions, menées toujours au même moment et dans le même ordre, qui permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer pour lui : prendre la douche toujours avant le repas, le temps de l'histoire avant d'aller se coucher... Afin d'éviter toute incohérence, une organisation de la journée pour les grands et les petits a été écrite, mentionnant en détails les moments qui rythment une journée.



# Le Rayon De Soleil

Sur le lieu de vie comme sur le lieu scolaire, il est important de mettre en place des rituels. Ils deviennent des **habitudes quotidiennes** qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe et donc de se repérer dans le temps. Ainsi par exemple, les enfants se rendent au poulailler suivant un cycle et donnent le grain aux poules.



Les repères de l'enfant **dans l'espace**, permettent un environnement sécurisant. Dans chaque espace de vie, l'aménagement doit être pensé pour répondre aux besoins des enfants. En commençant par la délimitation des espaces de vie. Nous sommes également attentifs à la fermeture des portails, portes vitrées et fenêtres, qui symboliquement marquent la séparation entre le monde extérieur et l'espace personnel. Cela permet aussi de sécuriser psychiquement et

physiquement les enfants.

Dans cette continuité, des pancartes ont été créées avec les enfants afin de délimiter les espaces au sein de la maison (salles d'activités, sous-groupe, photos et prénoms à l'entrée de chaque chambre).

Cependant la configuration de la maison sur le Pôle Petite Enfance ne nous permet pas, à ce jour, que chaque enfant bénéficie de son propre espace : chambres individuelles. En effet, la chambre se construit de façon symbolique comme un espace dédié non seulement aux objets de l'enfant mais à l'enfant lui-même. Elle marque la reconnaissance d'un droit des enfants à bénéficier d'un espace privatif de façon individuelle. La chambre participe ainsi à un mouvement de reconnaissance des identités enfantines qui permet à l'enfant de trouver au sein du foyer, une place au-delà de l'espace physique. Au-delà de l'espace, se joue, avec la





# Le Rayon De Soleil

construction de la chambre, la constitution de l'enfance elle-même. Cette attribution d'un espace personnel est d'ailleurs clairement perçu et repris par les enfants qui s'en servent pour afficher leur identité par la propriété et marquer des limites en particulier vis-à-vis des autres.

L'acte de bienveillance, au travers de chambres individuelles, se trouve dans le respect de confidentialité de chacun, dans l'individualisation, l'amélioration du sommeil et d'une intimité préservée.



Outre l'espace personnel, plusieurs facteurs nous contraignent à repenser l'organisation des chambres à commencer par les départs et les admissions des enfants. En effet, chaque arrivée, exige le remaniement de la répartition des chambres selon l'âge, le sexe et la problématique du nouvel arrivé. S'ajoute à cela une attention particulière à la problématique et aux symptômes des enfants. Par exemple, nous savons que les enfants ayant subis des abus sexuels sont davantage sujets à développer des conduites symptomatiques hypersexualisées qui traduisent en latence l'expression d'une souffrance psychique. Ces comportements peuvent être dirigés vers l'enfant lui-même ou vers autrui. Les intentions et motivations de ces enfants ne sont pas nécessairement liées à la gratification sexuelle. Elles peuvent, entre autres, être associées à des sentiments d'anxiété ou de colère, à une expérience traumatisante, à une recherche d'attention ou à l'initiation de comportements sexuels observés dans l'environnement. Les comportements sexuels problématiques sont parfois les seules possibilités pour l'enfant d'exprimer sa souffrance par rapport à ce qu'il a subi. Il tenterait, par ce processus d'éliminer les émotions négatives reliées à des expériences traumatiques vécues, en les répétant par des passages à l'acte sexuels sur la scène institutionnelle. En en tenant compte, nous veillons à ce que les problématiques (entre autres sexuelles) ne se rejouent pas en miroir d'autres problématiques et n'amplifient pas les symptômes post traumatiques déjà existants des enfants.



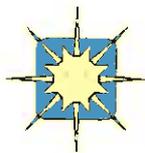
# Le Rayon De Soleil

L'agencement du mobilier favorise l'exploration, le mouvement et les relations entre les enfants. Cet aménagement est stable dans le temps et sert de repère à l'enfant. Toute modification des espaces de jeux ou agencement du mobilier est fait avec l'enfant après réflexion en équipe. L'agencement des pièces et les choix du mobilier ont été pensés afin de répondre aux besoins des enfants de façon collectives et individuelles. Du mobilier coloré (banquettes, placards, jeux symboliques), adapté à la tranche d'âge des enfants et à leur taille ont été choisis. Nous envisageons de repenser et de restructurer les espaces de jeux de la manière suivante : coin épicerie, espace poupées et nurserie, activités ménagères, coin déguisements et atelier théâtre... Aussi, il a été convenu en réunion d'équipe que toute dégradation du mobilier par les enfants serait réparée ou remplacée avec l'argent de poche de l'enfant concerné. Cette démarche a pour but de sensibiliser et de responsabiliser les enfants. Aussi, le « prendre soin » est une notion que nous nous attachons à mettre en avant au quotidien.

Le positionnement de l'adulte dans l'espace contribue aussi à cette stabilité, et est réfléchi dans ce sens. D'une manière générale, les professionnels de la Maison d'Enfants sont assis autour de la table pour les activités manuelles, à un endroit stratégique qui leur permet de voir et d'être vus de tous les enfants. L'enfant investi alors le matériel et l'espace de jeu, développe des interactions avec les autres en toute sérénité, sous le regard rassurant de l'adulte. L'adulte est un point fixe, une présence rassurante vers laquelle l'enfant va se tourner afin de se rassurer et continuer à explorer.

## *i) Les repères humains, le lien d'attachement et l'individualisation de l'accompagnement :*

Les repères humains de l'enfant sont, pour la plupart, le socle parental. Au sein d'une institution, il est nécessaire que les professionnels travaillent en lien étroit avec la famille de l'enfant dans une continuité de repères, afin d'éviter tout conflit de loyauté, permettre l'évolution de chacun et d'envisager une fin de placement.



# Le Rayon De Soleil

Tous les professionnels gravitant autour de l'enfant quelle que soit leur fonction sont là pour apporter à l'enfant les repères dont il a besoin, conscients par ailleurs d'être des adultes qui ont une valeur d'exemple pour les enfants.

Lorsqu'il arrive au P.P.E. à son admission, l'enfant est profondément insécure. Au-delà des maltraitances subies à l'origine du placement, le fait de « débarquer » en institution et de se retrouver subitement au milieu d'inconnus constitue également une forme de « violence ». Nous veillons à un accueil chaleureux de chaque enfant en associant les autres enfants mais aussi tout le personnel (éducatif, logistique, administratif) afin que l'enfant se sente attendu, que son lit soit prêt avec une peluche, une affichette avec son prénom réalisée si possible par les autres enfants. Un éducateur est détaché pour son accueil (si possible, prioritairement d'éducateur référent de la situation), jusqu'au coucher. Il veille aux rituels ou habitudes de l'enfant recueillies lors de la rencontre préalable des parents pour le DIPC. Lors de la relève, il transmet aux surveillantes de nuit les informations importantes concernant l'enfant dans un souci de continuité de l'accompagnement.

L'éducateur référent constitue un point de repère essentiel et parfois d'ancrage affectif pour l'enfant désorienté lors de son accueil. Il s'assure du bon déroulement et de la mise en œuvre du projet individualisé de l'enfant.

Au-delà d'une organisation génératrice de repères, de rituels et de règles, les prises en charge des enfants doivent être individualisées. C'est ce qui est recherché lors des réunions de projet individualisé. Ces réunions obéissent à une programmation pour l'année 2020/2021 : à partir des observations des professionnels, des réflexions partenariales et parentales, nous fixons des objectifs et des moyens afin d'aider l'enfant à grandir, à s'ouvrir au monde, à apprendre, à acquérir des habiletés dans le champ de l'autonomie et de la socialisation : habiletés physiques, psychologiques, langagières, relationnelles mais aussi d'estime de soi.

Nous travaillons à renforcer cette individualisation par notamment :

- Un coin chambre décorée par l'enfant
- Un dessus de lit coloré qu'il choisit
- Une serviette de table avec son rond de serviette
- Son emploi du temps affiché dans sa chambre



# Le Rayon De Soleil

- Une activité extra-scolaire qu'il choisit
- Un album photos souvenirs personnel

Le lien privilégié enfant-adulte référent s'exerce aussi lors de **temps individualisés** : lors du coucher, entretiens réguliers, achats de vêtue ou de sorties. Ils restent insuffisants du fait des contraintes de service. Nous faisons en sorte de planifier des temps individualisés dès que cela est possible notamment lorsque de nombreux enfants sont absents pour se rendre en centre de loisirs ou, l'été, en colonies de vacances.

**Les liens d'attachement** : les enfants, notamment les plus petits ont besoin d'une figure d'attachement. Se lier avec un adulte référent n'est pas simple en raison des conflits de loyauté qui ne manquent pas de surgir entre l'institution et les parents.

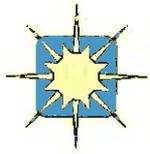
L'éducateur que l'enfant doit pouvoir investir pleinement se retrouve réceptacle des conflits intérieurs de l'enfant et de sa problématique. Cette relation d'attachement doit se caractériser par la stabilité des personnels encadrants ce qui est parfois complexe à tenir dans le temps au regard de la réalité de la vie institutionnelle. L'organisation, les rituels, les repères sont alors essentiels pour consolider l'environnement dans lequel évolue l'enfant.

Lorsque nous accueillons de très jeunes enfants sur dérogation (2 ans ½), nous adaptons la réponse éducative à ses besoins en détachant la même éducatrice de jeunes enfants la journée pour l'enfant, pendant que les autres enfants sont à l'école. Le principe fondamental est d'adapter l'accompagnement de chaque enfant selon ses besoins, dans le cadre contraint des moyens alloués qui constitue en soi un principe de réalité incontournable.

La psychologue du service est également repérée par les enfants par sa présence et la stabilité affective et relationnelle qu'elle leur apporte par son écoute bienveillante et le travail thérapeutique engagé. La coordinatrice et chef de service constituent aussi des figures stables, accessible tant pour partager la joie d'avoir fait la trouvaille d'un œuf dans le **poulailler**<sup>17</sup> ou d'avoir réalisé une chorégraphie pour le spectacle de fin d'année que pour se voir rappeler fermement le cadre.

---

<sup>17</sup> Annexe 14



# Le Rayon De Soleil

C'est cet engagement avec une fermeté bienveillante qui apporte la sécurité et la reconnaissance de leur valeur aux enfants. Ce positionnement, véritable broderie tant il nécessite de finesse de savoir-être et de savoir-faire est à élaborer en permanence avec les professionnels.

## *j) Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi.*

L'enfant apprend par essai-erreur. Lui confier des **responsabilités** accessibles pour lui est une source de valorisation. Un travail sur la responsabilisation/valorisation/gratification est en cours au PPE. Il pourra prendre appui sur les séances d'analyse de la pratique pour se construire. L'enfant rend service avec un tel plaisir de réussir et de voir dans le regard porteur et positif porté sur lui par l'adulte, qu'il progresse dans ses capacités naturellement. Lorsqu'il se détourne de la consigne ou de la règle, il convient de discerner l'enfant qui est dans la transgression engendrant la nécessaire application d'une sanction appropriée (sens et mesure) de l'enfant qui est en train d'intégrer la règle (expliquer et énoncer la règle ou la loi). La réponse bienveillante et constructive pour l'enfant contient inmanquablement une **analyse du stade de développement de l'enfant concerné**. C'est ce que nous cherchons à faire lors des réunions cliniques. Les stades du développement se déroulent dans le même ordre pour tous les enfants mais pas forcément au même âge (certains enfants seront en avance ou en retard à un certain âge dans leur développement cognitif). Il est alors indispensable de prendre en compte l'enfant dans sa singularité et d'identifier son niveau de développement afin d'ajuster les objectifs de prise en charge.

Une réflexion sur le « positionnement éducatif et les sanctions » a été menée dans le cadre de la réactualisation du projet d'établissement. La démarche « bienveillante » nous a amené ainsi à différencier les notions de punition et de sanction et de penser l'autorité sous l'angle de l'engagement, de la cohérence, de la fiabilité, de la prévisibilité et de l'exemplarité des professionnels (l'enfant modélise son comportement sur celui de l'adulte).

Lever systématiquement le ton sur un enfant par exemple n'est pas un gage d'autorité dont fait preuve l'adulte qui est légitimé par l'enfant dans cette fonction symbolique.



# Le Rayon De Soleil

## k) *Le besoin de jouer :*

Dès son plus jeune âge, c'est en jouant qu'un tout petit commence à faire des apprentissages dans le plaisir. Le jeu a des effets positifs sur le développement de l'enfant : moteur et sensoriel, intellectuel, social et langagier. Il peut être abordé sous plusieurs formes : jeu libre et symbolique ou partagé.

**Le jeu libre** est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention ou planification de l'adulte. Ce type de jeu est spontané et n'a pas de règle officielle car il est simplement produit par la curiosité, les préférences de l'enfant ou son imagination. Dans un contexte de placement, il est important d'être attentif aux enjeux du jeu libre dans le sens où il s'agit d'un mode d'expression naturel et privilégié. Par le jeu, l'enfant peut traduire sur un mode symbolique, ses désirs, son mécontentement, ou encore ses expériences vécues. Il confère à l'enfant la maîtrise d'une réalité pénible ou l'expression de ses angoisses que l'on se doit d'observer.

**Le jeu partagé** (comme le jeu de société), est avant tout un divertissement permettant aux participants de passer un bon moment. Il s'agit aussi d'un outil indispensable au bon développement psychosocial de l'enfant. Grâce à cette distraction, ce dernier apprend à suivre des règles et s'intègre petit à petit à la vie sociale. Le jeu de société est un instrument, favorisant la stimulation de la capacité de concentration de l'enfant. Au fur et à mesure, l'enfant commencera à comprendre le déroulement du jeu et arrivera à développer son attention et sa mémoire.

Une salle d'activité et de jeu à l'étage des petits a été conçue avec du mobilier adapté au jeune âge des enfants : banquettes et placards colorés, chaises et tables. Des jeux symboliques incontournables au développement de l'enfant y sont laissés à la disposition des enfants :

- Cuisine, dinette (ustensiles de cuisine, aliments, tables/chaises)
- Marchande
- Poupons et accessoires (lits, biberons, change, baignoire etc...)
- Malette de docteur/vétérinaire
- Atelier de bricolage (boîte à outils)
- Théâtre avec marionnettes
- Playmobil/maison de poupée
- Déguisements
- Activités ménagères (seau, balais, aspirateur)



# Le Rayon De Soleil

Ils sont remplacés de manière automatique lorsqu'ils sont cassés. Les enfants disposent également de jeux dans leurs chambres.



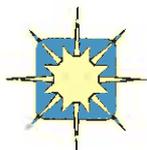
Un second **Espace Ludique et Créatif** sera opérationnel en fin d'année 2021 au rez-de-chaussée de la maison. Cet espace est constitué de 2 parties : en bas pour les arts plastiques avec un placard pour le matériel de peinture etc..., le stockage de livres de médiation éducative<sup>18</sup> et du matériel d'animation la seconde partie, sur la mezzanine, dédiée aux séquences de jeux avec les enfants). Un règlement sera affiché à l'entrée de la salle et l'espace, fermé à clé, ne sera accessible qu'en présence d'un éducateur qui aura réservé un créneau d'une heure et demie en réunion d'organisation. A cette fin, une fiche de réservation sera également disponible sur la porte d'entrée de l'espace ludique et créatif.<sup>19</sup>

Si la médiathèque de Villeneuve Minervois offre l'opportunité de sorties culturelles, une bibliothèque dans l'**Espace Calme** de la Maison d'Enfants (salle TV également) donne également aux enfants un accès à la lecture lors des moments de transition ou en fin de journée. Il est possible d'y choisir un livre pour l'histoire au coucher ou pour s'isoler au calme dans son coin-chambre.

---

<sup>18</sup> Annexe 15

<sup>19</sup> Annexe 25



# Le Rayon De Soleil

Des dons permettent d'alimenter ce vivier de livres, qui ont besoin d'être renouvelés régulièrement au regard des destructions liées à l'expression des symptômes de certains enfants, en lien avec leur problématique.

## *l) Besoin d'activités sportives et culturelles :*

Le matériel d'animation est stocké dans un placard sécurisé (enceinte, plots, cerceaux, dossards, ballons etc...) dont l'accès est réservé aux référents animation <sup>20</sup> L'objectif est d'enrichir ce matériel chaque année par de nouvelles acquisitions.

La Maison d'Enfants adhère à l'association « Culture du Cœur » qui met à disposition des enfants des activités et sorties gratuites. Les enfants ont bénéficié de séances de cinéma, de bowling ou de sorties telles qu'à la Cité de l'Espace à Toulouse en nocturne. Ces opportunités sont à saisir plus fréquemment. Un éducateur par groupe est missionné sur ce champ à développer.

De même, les activités sportives gratuites proposées par le Département sont à rechercher. Les enfants ont déjà pu apprécier les sorties spéléologie ou escalade. D'autres occasions sont à provoquer en reprenant le lien avec les référents du Département en charge des activités sportives (un éducateur est désigné pour développer cela).<sup>21</sup>

Des sorties variées sont proposées par les éducateurs (mer, lacs, piscine, bowling, cinéma, marché de Noël, monuments, randonnées en montagne, Land Art, pêche...) Les sorties culturelles sont à développer davantage.

Poulailler et potager fournissent aux enfants des espaces d'expérimentations en plein air.

## *m) La reconnaissance de l'appartenance familiale et de la filiation :*

Nous favorisons les rencontres fratrie autant que cela est réalisable. La fratrie est, dans la plupart des situations, une ressource pour des enfants. Un placement suppose que la fratrie va devoir se repositionner en l'absence des parents. Au sein de la fratrie se développent des sentiments forts tant au niveau rivalité que complicité. Et c'est cette même complicité qui nous intéresse

---

<sup>20</sup> Annexe 16

<sup>21</sup> Annexe 16



# Le Rayon De Soleil

puisqu'elle peut permettre à l'enfant de trouver soutien pour traverser différentes épreuves de la vie (notamment lors d'un placement).

Une programmation des rencontres<sup>22</sup> est effectuée afin d'apporter des repères aux enfants et de s'assurer que les frères et sœurs puissent se voir régulièrement en conformité avec leurs besoins et le cadre légal.

Ces rencontres prennent la forme d'après-midi partagées, de journée(s) avec ou sans nuitée(s), de visites en lieu neutre ou au domicile parental médiatisé par une TISF.

Les éducateurs encadrent ces temps ainsi que dans certaines situations la psychologue lorsque les relations dans la fratrie nécessitent une régulation à visée thérapeutique.

L'éparpillement de certaines fratries dans plusieurs lieux de vie à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison d'Enfants fait que parfois l'organisation des rencontres est complexe à réaliser. En outre, les lieux de médiatisation des rencontres fratrie pensés sont parfois saturés.

Lorsque le jugement le permet, les enfants peuvent bénéficier d'appels téléphoniques avec leurs frères et sœurs.

## *n) Le travail avec les parents, la participation de l'enfant :*

Conformément à la loi, l'établissement a mis en place un certain nombre d'actions permettant d'associer les familles à la prise en charge de leur enfant :

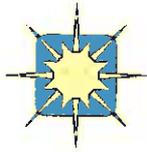
- Participation à la définition du Projet Individualisé de l'enfant
- Consultation et/ou demande d'autorisation préalable (papier annexe...) pour certains actes de la vie quotidienne (sorties exceptionnelles, actes usuels rendez-vous médicaux...)
- Rencontres et entretiens avec les professionnels de la MECS

De même, la participation de l'enfant au sein de la structure est favorisée :

- Par sa participation à l'élaboration de son Projet Individualisé avec ses référents éducatifs
- Par la mise en place d'un espace d'expression

---

<sup>22</sup> Annexe 26



# Le Rayon De Soleil

- Par des temps de rencontres/entretiens avec ses référents, la psychologue, les partenaires, la chef de service ou le directeur

De ce fait, des entretiens psychologiques, individuels et/ou familiaux sont aussi réalisés.

Les outils proposés en entretiens individuels avec les usagers sont pensés autour de la problématique de l'enfant parallèlement à sa personnalité.

Par exemple, le photolangage a été utilisé avec un enfant pour qui la parole n'est pas nécessairement chose aisée. Cet outil consiste à sélectionner une à trois images parmi un panel de photos ou de dessins très variés mis à sa disposition comme « objet intermédiaire » pour faciliter sa parole. Alors que la majorité des photos proposées renvoient à des situations de la vie quotidienne, d'autres photographies plus symboliques peuvent permettre d'exprimer par association ou par métaphore différents aspects de l'expérience de chacun.

Aussi, en début d'entretiens, est proposé un travail sur les émotions (comme détaillé plus haut).

La chef de service et l'éducateur référent rencontrent les parents lorsque la situation le permet mais également pour leur faire lecture du rapport de fin de mesure produit par la Maison d'Enfants en vue de l'audience. Ces rencontres peuvent avoir lieu à Maquens s'il est judicieux de préserver le sentiment de sécurité de l'enfant. Cela est évalué en fonction de chaque situation.

Des outils de suivi mis à jour régulièrement ont été mis en place afin de définir le travail familial<sup>23</sup>. Un tableau de suivi des appels médiatisés permet le suivi de ces appels par la psychologue et la coordinatrice du service dans l'esprit de recherche de cohérence globale et de traçabilité. Son utilisation sera à développer lorsque la disponibilité de ces deux professionnelles sera moins entamée par l'accompagnement soutenu des équipes en proximité<sup>24</sup>.

## *o) La scolarité des enfants :*

Au-delà de grandir, le travail de l'enfant consiste à apprendre en jouant et à l'école. Le milieu scolaire est un lieu particulier de mise en scène des symptômes notamment pour les enfants

---

<sup>23</sup> Annexe 2

<sup>24</sup> Annexe 17



# Le Rayon De Soleil

placés. Le parcours scolaire des enfants placés peut être perturbé par leurs problématiques familiales. En effet, certains enfants particulièrement envahis par leurs symptômes peuvent présenter davantage de difficultés de concentration, d'élaboration et peuvent se montrer moins disponibles psychiquement.

A l'inverse, d'autres enfants verront en la scolarité : un refuge. Leur volonté de réussir à tout prix dans le milieu scolaire occulte régulièrement leur demande d'aide ou de soutien. Cette appropriation particulière de la scolarité se fait parfois au détriment du prendre soin. Sauver leur scolarité est d'ailleurs majoritairement la seule véritable « demande de soins » qu'ils peuvent verbaliser, surtout lorsque les symptômes, prennent le devant de la scène.

Pour soutenir la scolarité et favoriser des prises en charge individuelles, une bénévoles vient offrir de son temps deux fois par semaine à des enfants dont ces temps sont pensés dans le P.I. comme un moyen de soutenir ses apprentissages scolaires.

Le lien avec les enseignants sont importants afin d'optimiser les chances de réussite et de bonne intégration par les enfants.

Pour cela, la coordinatrice du service va tous les jeudis à la rencontre des enseignants de l'école du village qui accueille la majorité des enfants de la Maison. La psychologue et la chef de service font un point avec eux chaque deuxième lundi après les vacances scolaires. La même démarche est faite par la psychologue et l'éducatrice référente d'une enfant scolarisée à l'école de Villeneuve Minervois.

Un point doit être fait pour l'ensemble des lieux de scolarisation des enfants, en présentiel ou par téléphone en fonction des possibilités du service. Cela relève de la responsabilité et de l'engagement professionnel de chaque éducateur référent.

## C. Travail avec les assistants familiaux :

L'activité de l'assistant familial s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance. Il fait partie de l'équipe pluridisciplinaire et participe à l'élaboration du projet individuel, en présence de la chef de service, de l'éducateur référent de l'enfant et de la psychologue, et à sa mise en œuvre.



# Le Rayon De Soleil

La psychologue met en place des entretiens hebdomadaires en présence, si nécessaire, de l'éducateur référent de l'enfant concerné et/ou la chef de service afin d'apporter un éclairage clinique. Durant ces entretiens, une écoute et des échanges relatifs aux difficultés rencontrées lors des placements est proposée (investissement trop important de l'enfant, tensions dans le lien à la famille d'origine, doutes sur les actions et comportements avec l'enfant...).

Nous veillons également, si la situation si prête, au maintien du lien fratrie. La psychologue ou l'éducateur référent, en lien avec l'assistant familial peut organiser des visites au domicile de l'assistant familial ou en extérieur.

Ses missions sont de <sup>25</sup>:

- Prendre en charge les enfants accueillis dans le cadre défini par le contrat d'accueil établi en fonction d'un projet individualisé conciliant les droits et devoirs liés à l'autorité parentale,
- Mettre en œuvre un cadre éducatif familial favorisant l'intégration au sein de la famille d'accueil,
- Permettre à l'enfant de grandir, de s'épanouir, de s'intégrer, favoriser sa socialisation, son autonomie, en respectant ses différences et ses potentialités,
- Accompagner l'enfant vers l'adolescence et l'adolescent vers la majorité,
- Participer à l'évaluation de la situation de l'enfant et à l'évaluation de son projet,
- Apporter sa contribution au maintien des liens familiaux (parent, fratrie, famille élargie) tout en restant vigilant à la sécurité et l'épanouissement de l'enfant,
- Collaborer avec les travailleurs sociaux en facilitant les échanges,
- Respecter et repérer les places et fonctions de chacun, être capable de se situer.

Nous souhaitons développer ce service et recruter les assistants familiaux disposant de places pour des accueils pérennes mais aussi des places relais pour permettre aux enfants qui en ont besoin de changer de lieu l'espace d'un week-end ou de vacances scolaires.

---

<sup>25</sup> Annexe 18



### III. BESOINS DES PROFESSIONNELS :

---

Les enfants accueillis de par leur âge et leur problématique requièrent une présence et une vigilance des professionnels de tous les instants.

Les éducateurs ont besoin de se centrer sur l'accompagnement des enfants, de leur offrir une pleine disponibilité et une attention particulière à leur sécurité psychique comme physique.

#### A. Les appels médiatisés

Les **appels médiatisés** sont désormais réalisés par la psychologue et la coordinatrice du service. Cette organisation apporte une réponse aux difficultés rencontrées par les éducateurs de devoir se décaler dans leur bureau pour assurer la médiatisation de ces appels lorsqu'ils ont d'autres enfants en prise en charge. Comment surveiller et animer le quotidien d'un groupe de 5 enfants et, en même temps s'isoler avec un seul d'entre eux d'autant que les appels médiatisés sont nombreux avec les parents mais aussi avec les membres de la fratries, appels que nous favorisons de plus en plus en lien avec le développement des rencontres entre frères et sœurs?<sup>26</sup>

Une communication aux Maisons des Solidarités et des référents ASE est en cours afin que leurs appels ne viennent plus impacter la prise en charge des enfants. Ces appels seront adressés à la coordinatrice du service (et en son absence pour congés à la chef de service), dotée d'un ordinateur avec une adresse email individuelle et d'un portable professionnel. Cette nouvelle organisation vise à faciliter la pleine surveillance des enfants par les éducateurs, mais également à assurer une cohérence dans la communication avec les partenaires extérieurs dans une vision globale.

#### B. Deux équipes

La grande équipe a fait place à 2 équipes plus restreintes pour éviter qu'un trop grand nombre d'intervenants ne gravitent autour des enfants et pour favoriser la circulation des nombreuses

---

<sup>26</sup> Annexe 19



# Le Rayon De Soleil

informations liées aux situations des enfants comme du fonctionnement du service. Les horaires ont ainsi été revus et un travail plus spécifique s'est engagé auprès de chaque entité d'enfants. Un second bureau a été aménagé à l'étage afin de faciliter le travail des éducateurs et optimiser l'organisation. Nous travaillons avec les contraintes liées à la configuration des locaux. Ainsi, par exemple, l'emplacement du bureau de l'équipe des petits se trouve à l'étage inférieur du groupe des enfants, ce qui handicape le fonctionnement et l'accès des professionnels à l'information.

Pour accompagner les enfants, les éducateurs doivent adopter une pratique éducative et d'accompagnement des différents temps de la vie quotidienne avec un grand souci de cohérence et de communication.

Ces dernières sont travaillées dans différents espaces de réflexions :

## C. Le Groupe d'Analyse des Pratiques :

Au regard des besoins d'élaboration et de travail sur les pratiques professionnelles des éducateurs, les séances de GAP ont été renforcées avec une augmentation significative du nombre d'heures. Lors de ces séances, le clinicien intervient auprès d'une équipe le matin puis de la seconde équipe l'après-midi. Dissocier les deux équipes dans cet espace permet de penser l'organisation et les situations rencontrées au plus près des besoins de chaque équipe. L'organisation de la journée-type a été pensée de manière participative avec les professionnels afin de prendre en compte les besoins rencontrés dans leur pratique, dans l'idée de faciliter leur travail quotidien et de répondre au mieux aux besoins des enfants notamment en termes de sécurité physique et psychique, de continuité dans l'accompagnement. Permettre par l'organisation, de compenser autant que possible les nombreuses contraintes liées à la configuration des locaux sur plusieurs étages.

## D. Les réunions cliniques et les projets individualisés :

Ces réunions sont planifiées en lien avec les réunions de travail, les CDD et les audiences



# Le Rayon De Soleil

Les enfants accueillis au P.P.E. sont des enfants comme les autres et ne se résument pas à l'objet de leur placement. L'adulte qui les accompagne doit porter un regard positif sur lui, le percevoir au-delà des traumatismes, des symptômes qu'il manifeste, se décaler des comportements provocateurs de l'enfant, comportement dont il est le réceptacle et le métaboliseur. L'action éducative, en se décalant d'une réponse en miroir, permet à l'enfant de déconstruire et de reconstruire une représentation du monde et un mode relationnel adaptés. Une insulte, un coup de pied, une crise, l'écueil serait de répondre à la violence par la violence. C'est un sujet régulièrement abordé en réunion afin que la violence intérieure inhérente à chaque être humain, soit pensée afin d'apporter une réponse bienveillante et structurante à l'enfant. L'analyse de la pratique et les réunions de projet individualisé comme plus généralement les réunions cliniques sont des espaces pour parler en transparence des difficultés rencontrées dans l'accompagnement d'enfants dont le chaos intérieur vient se projeter de manière brute sur les éducateurs. La psychologue du service reçoit des enfants et des professionnels en entretien si un besoin se fait jour, elle est également très fréquemment dans la maison d'enfants à observer, à se mettre à la portée de chacun enfant comme adulte.

## E. La coordinatrice :

**La coordinatrice du service** exerce ses missions<sup>27</sup> au sein même de la maison, en proximité afin d'être accessible et disponible pour étayer les professionnels souvent jeunes et peu expérimentés à ajuster leur positionnement. Elle est une personne ressource indispensable pour les éducateurs ou stagiaires qui ont souvent besoin d'être guidés et de sentir un cadre contenant autour d'eux. L'étayage mais également le contrôle du respect des décisions prises en réunion ou des directives de la Direction contribue à sécuriser les enfants, à assurer une cohérence des interventions et une facilitation de la communication. Elle est à l'interface avec la chef de service avec qui elle est en lien permanent.

La coordinatrice anime les réunions d'organisation tous les lundis après-midi. Elle réunit l'équipe des grands pendant que l'équipe des petits est en réunion clinique avec la psychologue et la chef de service et inversement.

Le temps de réunion pour chaque éducateur se répartie les lundis de la manière suivante :

---

<sup>27</sup> Annexe 20



# Le Rayon De Soleil

1,5h d'organisation, 1,5h de clinique.

Un bilan trimestriel des missions de chaque éducateur est réalisé avec la coordinatrice du service. La chef de service quant à elle reçoit chaque éducateur chaque année en alternance pour un entretien professionnel ou un entretien d'évaluation.

Lorsque la coordinatrice repère dans son observation en proximité, qu'un éducateur a dérogé à des règles d'organisation ou aux missions qui lui incombent, elle en informe la chef de service qui convoque l'éducateur.

La coordinatrice effectue à sa prise de poste un certain nombre de contrôles (fiche en cours de réalisation avec date, professionnels en service, liste des points de contrôle essentiels) : distribution des médicaments respectueuse de la procédure, un ou deux classeur(s) de suivi de l'enfant, portails fermés à clé, adéquation entre les activités planifiées et la réalité du moment...

## F. Les réunions d'organisation :

Elles font l'objet d'une préparation en amont par la chef de service et la coordinatrice qui sont en lien permanent pour une cohérence et une efficacité optimisée. Elle apporte également son expertise de terrain pour nourrir la réflexion institutionnelle.

La coordinatrice pilote l'organisation de la semaine dans un esprit de facilitation du travail des éducateurs et de traçabilité des enfants présents et des éducateurs qui les encadrent).

- Accompagnements des enfants en RDV extérieurs, en DV ou DVH

Des outils facilitent la cohérence et la fiabilité de l'organisation

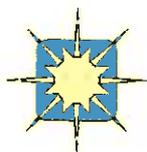
Le tableau des présences enfants (période de vacances scolaires),

Le tableau d'organisation et de planification des activités et sorties lors des temps extrascolaires et les accompagnements, le tableau hebdomadaire des accompagnements <sup>28</sup>(outils commun service éducatif-chauffeurs).

La coordinatrice traite des sujets d'actualité en lien avec ses observations et celles de l'équipe de Direction. Cela recouvre les questions d'organisation de l'accompagnement quotidien des

---

<sup>28</sup> Annexe 21



# Le Rayon De Soleil

enfants, le rangement des placards des enfants, des achats vêtue, des projets d'activités ou de sortie, l'inscription des enfants en activités extrascolaires etc...

Elle s'assure du déroulement des directives du Directeur comme de la chef de service: exemple : prendre des RDV pour une visite médicale complète pour chaque enfant avant la rentrée scolaire de septembre, prévenir les parents et les référents ASE.

Le détail de ses missions figure dans sa fiche de poste.

Elle allège le travail des éducateurs en prenant en charge la constitution quasi complète des dossiers centres de loisirs et colonies de vacances ainsi que leur envoi.

## G. Travail sur la responsabilisation de chaque éducateur

Des éducateurs sont désignés pour des missions annexes, des taches précises, des accompagnements d'enfants

A défaut, la responsabilité se noie dans le collectif de l'équipe.

La chef de service ainsi que la coordinatrice exercent leur contrôle sur le respect du cadre de l'organisation, de la fermeture effective des portails ?...

Ces mesures de contrôle si elles peuvent paraître excessives au lecteur, répondent à la nécessité d'apporter un cadre soutenu auprès de jeunes professionnels parfois réfractaires aux règles et à l'organisation posée, à leur manque d'expérience et à leur besoin de prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe.

Des missions spécifiques ont également été attribuées en fonction des centres d'intérêt des éducateurs, en réunion afin que ces dernières permettent une amélioration du fonctionnement du service et de la réponse aux besoins des enfants mais aussi que chaque professionnel en assume la responsabilité.

La fiche de poste de l'éducateur est à finaliser.

**Le tableau des référents** à l'affichage dans les bureaux et le bâtiment administratif : permet à chaque professionnel d'accéder à l'information rapidement.

La mission de responsabilité détermine des responsabilités nominatives dans le suivi des enfants en lien avec le projet individualisé.



# Le Rayon De Soleil

## Perspectives :

Un travail pluridisciplinaire est en cours et pourra se saisir de l'espace de l'analyse de la pratique pour travailler sur un projet autour de la **valorisation des compétences des enfants** et les gratifier pour les compétences acquises, **sanctions positives**. L'objectif secondaire à cette réflexion est de construire, fédérer les équipes notamment du groupe des grands fortement renouvelée ces derniers mois.

Fédérer une équipe permet de favoriser la cohérence des interventions, un cadre sécurisant et porteur pour les enfants. Valoriser les enfants comme les professionnels ainsi que leur créativité sont des objectifs que nous souhaitons réunir autour de projet comme « **Incroyables Talents** ». Ce projet a émergé pendant la période de confinement grâce au recrutement d'un animateur dans l'équipe des grands. De répétitions de chorégraphies, en écriture de slam a émergé l'idée d'un spectacle de fin d'année. Les enfants et les professionnels ont pris un plaisir manifeste qui a donné lieu à un spectacle très émouvant, qui fera trace dans le parcours des enfants.

Mener ce projet, celui de la préparation de la fête de Noël et du Carnaval dans une continuité sera autant de fils conducteur pour tous pendant l'année et des repères d'une année sur l'autre. Ces projets répondront au besoin de se réunir en grande équipe exprimé par les professionnels :

Octobre- décembre : préparation de la fête de Noël

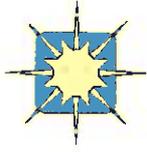
Janvier-février : préparation du Carnaval

Mars-juin : préparation du spectacle des « Incroyables Talents » puis concentration sur le spectacle produit fin juin.

Ces fêtes ont pour objectif de prendre plaisir ensemble, enfants comme professionnels, de valoriser les compétences de chacun, d'associer et de responsabiliser chaque enfant en fonction de ses compétences et de sa créativité. Certaines séances du groupe d'expression seront des espaces pour apporter ses propositions. 3 réunions de l'ensemble de l'équipe permettront une construction commune et le partage d'idée et de convivialité.<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> Annexe 22



# Le Rayon De Soleil

## *a) Le besoin d'informations des nouveaux professionnels et stagiaires, communication des informations essentielles :*

Une présentation relativement exhaustive est réalisée et des éléments de formation sont apportés lors des entretiens d'embauche (besoins des enfants accueillis, leurs symptômes et des éléments de réponse éducative, transmission de l'organisation de la journée-type avec insistance sur la nécessité de respecter ces repères, explication du rôle de la coordinatrice...).

Cet accueil par les cadres et la coordinatrice ne saurait remplacer celui des éducateurs dont l'attention portée aux nouveaux professionnels doit être étayante, solidaire et chaleureuse.

Arriver à la Maison d'Enfants n'est de fait pas chose aisée. Beaucoup d'information submergent les nouveaux arrivants. Il convient en effet que chacun soit attentif à leur accueil et à leur intégration. Néanmoins, ces prises de postes sont facilitées par un entretien approfondi par la chef de service, un aiguillage et étayage par la coordinatrice. Chaque nouveau professionnel est rencontré par la psychologue dans un délai raisonnable en fonction de la disponibilité de cette dernière. Elle est cependant sollicitable à tout moment en cas de difficulté rencontrée par un professionnel.

Un dossier d'accueil, remis sous signature, est donné à chacun pour donner les moyens d'une efficacité la plus rapide et confortable possible :

- Les notes de service
- L'organisation de la journée-type
- Les règles du groupe
- L'emploi du temps du groupe
- Fiche pédagogique d'accompagnement du nouveau professionnel ou stagiaire<sup>30</sup>
- Les clés indispensables : bureaux des éducateurs, entrée de la maison, fenêtres, bâtiment administratif.

Un livret d'accueil, en court de réactualisation, leur sera prochainement donné ainsi que les règlements intérieurs et de fonctionnement.

---

<sup>30</sup> Annexe 23



# Le Rayon De Soleil

Ces outils sont évolutifs et seront enrichis à l'avenir de fiches explicatives comme par exemple:

- Qu'est-ce qu'un appel médiatisé ?
- Quels sont les droits des parents, les droits des enfants (groupe d'expression...)

Le suivi des stagiaires fera l'objet d'une fiche de suivi de stage.

Les éducateurs spécialisés vont se former au tutorat d'apprentis. Quatre formations sont prévues en 2020-2021.

## *b) L'organisation spécifique des vacances scolaires :*

Pendant les vacances scolaires, rares sont les enfants qui rentrent au domicile familial. Les enfants dans leur majorité restent à la Maison d'Enfants. Leur permettre un « ailleurs » qui les changent de leur quotidien, rencontrer d'autres enfants en dehors du champ de la Protection de l'Enfance est important. Cela constitue également un repère dans le rythme du déroulement de l'année.

Ainsi, lorsque les parents donnent leur autorisation, les enfants profitent de journées en centre de loisirs et en colonies de vacances.

Nous avons observé que les enfants avaient besoin également d'évoluer en tout petits groupes, avec plus de calme, davantage de temps privilégiés (à 2-3 enfants) avec l'adulte voire des temps individualisés. Ces inscriptions en centres de loisirs et en colonies de vacances permettent d'y répondre.

En outre, le besoin de repères et de contenance des enfants reste intact pendant les vacances scolaires notamment en été où la période, plus longue peut favoriser les glissements du cadre, le vécu angoissant de flottements dans la prise en charge. Il est essentiel alors de faire prendre conscience à des professionnels peu expérimentés de l'importance du maintien du cadre et de repères de manière rigoureuse et fixe. Si en été nombre d'entre nous aménage son quotidien pour profiter de la météo, des journées plus longues etc..., les enfants que nous accueillons ont besoin comme expliqué plus haut, d'immuabilité et d'un cadre repérant qui les sécurise. L'organisation de la journée-type reste donc d'actualité bien qu'elle s'adapte pour le lever tôt des enfants en centre de loisirs. Les autres enfants peuvent dormir un peu plus sans prendre leur petit déjeuner après 9h30 pour un départ en activité à 10h.



# Le Rayon De Soleil

Pour assurer une continuité éducative, une organisation spécifique se met en place avec un échelonnement des congés pris par les éducateurs titulaires de juin à septembre en faisant en sorte que pas plus de 4 éducateurs soient en congés de manière concomitante, 2 dans l'équipe des grands, 2 dans l'équipe des petits. Il est à noter que les salariés en congés le sont soit en juillet soit en août permettant ainsi une dynamique nouvelle début août avec l'arrivée d'une équipe régénérée par ses congés.

L'intervention inévitable de remplaçants pour pallier à l'absence des éducateurs en congés demande une anticipation, autant que possible avant la période d'absence des professionnels en juin et surtout des juilletistes (début des vacances scolaires). Idéalement, les remplaçants interviennent depuis plusieurs semaines avant la période d'été, ce qui n'est pas toujours réalisable. Les remplaçants commencent à travailler en doublure avec un titulaire chaque fois que possible (un arrêt maladie soudain peut pénaliser cette organisation).

Nous mettons l'accent sur leur accueil, leur sensibilisation aux besoins des enfants et aux positionnements éducatifs appropriés. Pour ce faire, une réunion des remplaçants est organisée en mai-juin afin de présenter en détail l'organisation, attirer l'attention sur des points essentiels et notamment :

L'organisation d'une journée-type groupe des grands/groupe des petits,

Les règles de vie et de sécurité (portail fermé, aucun enfant dehors sans surveillance...),

La nécessité d'anticiper les activités proposées en associant les enfants à leur choix,

La communication et la cohérence d'équipe dans l'accompagnement éducatif,

Les troubles psychiques des enfants et comment prévenir les situations de conflit ou de montée de tension/angoisse...

Les appels des parents (cadre fixé par l'ordonnance judiciaire (appel au chef de service en cas de question)

Droit des parents : être informés de tous les faits importants concernant leur enfant notamment médicales (avec une vigilance sur les autorisations de soin/ traitement)

Être vigilant à bien lire Sil'Age et à communiquer toute information nécessaire au bon fonctionnement du service mais aussi les observations sur les enfants, et questions relatives à l'organisation du service.



# Le Rayon De Soleil

Un rapport circonstancié sur chaque situation significative ou révélations des enfants doit être rédigé et envoyé au chef de service rapidement et doublé d'un appel téléphonique en cas de signalement de faits graves concernant l'enfant ou un risque pour la sécurité de chacun.

Notes de service, procédure caisse, procédure distribution des médicaments, utilisation du téléphone...

L'encadrement de ces remplaçants comme des éducateurs titulaires et le nécessaire discours continu sur le respect de l'organisation, le besoin d'une personne ressource en permanence et de contrôle, a amené le principe incontournable de la succession des congés de la chef de service et de la coordinatrice qui ne prennent pas leurs congés en même temps. Les réunions d'organisation sont maintenues, animées par la chef de service ou la coordinatrice tous les lundis. L'objectif est d'optimiser le fonctionnement du service au plus près de la planification des activités, déplacements et application des règles, circulation de l'information. Cette présence a pour vocation de permettre aux salariés de trouver une personne ressource en cas de difficulté.

Une vigilance, précisée dans la fiche d'organisation de la journée type, est apportée aux moments de transition, notamment entre la fin de service de l'équipe du matin et la prise de poste de celle de l'après-midi, moment propice au flottement si déstabilisant pour les enfants.

Préconisation : travail sur la communication équipe de jour-équipe de nuit. Communication information et explications cliniques sur les symptômes des enfants (participation de la chef de service et de la psychologue à des réunion SDN régulières, équipe complète ou par binôme de veille).

Procédure signalement : Lorsqu'un comportement d'enfant inquiète ou qu'il fait des révélations. Un rapport circonstancié est produit par le professionnel, envoyé à la chef de service (doublé d'un appel téléphonique selon la gravité de la situation relatée). Cette dernière en prend connaissance, apporte des précisions éventuelles, le transmet au secrétariat pour mise en forme. L'écrit est ensuite validé par le Directeur qui signe une lettre d'accompagnement

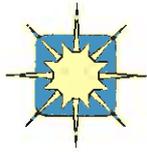
---



# Le Rayon De Soleil

*« Car il s'agit principalement de prendre soins d'enfant, de les protéger, de les éduquer, c'est à adire de les préparer à partager un monde commun et à venir ».*

*Batifoulier*



## IV. ANNEXES

---

Annexe 1 : Document Individuel de Prise en Charge

### Document Individuel de Prise en Charge

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

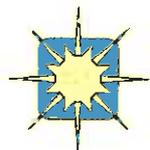
*Le document individuel de prise en charge est établi lors de la visite d'admission ou au plus tard dans les quinze jours.*

Conformément aux dispositions de l'article L311.-4 et D.311 du code de l'action sociale et de la famille (art.8 de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002), et du décret n°2004-1274 du 26 novembre 2004, le présent document individuel est élaboré au bénéfice de ....., par l'équipe du ....., géré par l'association Le Rayon de Soleil, et représentée par le directeur Monsieur MAURAN, dûment mandaté par délégation de pouvoirs.

Ont participé à l'élaboration du présent document individuel de prise en charge, les personnes dont les noms et qualités sont déclinées ci-après :

- Pour le service :
  - Le/La chef de service éducatif, .....
  - Le référent éducatif de la personne accueillie : .....
  
- Pour la personne accueillie :
  - Le(a) jeune accueilli(e), .....
  - Père, M.....
  - Mère, Mme.....
  - Autre, M....., qualité : .....

L'avis de ....., a été recueilli le ....., lors de la rédaction de ce présent document dans lequel il est désigné sous le vocable de « la personne accueillie ».



# Le Rayon De Soleil

---

## *I- Objet du DIPC*

---

Ce document est établi avec le concours de la personne accueillie, sa famille et/ou son représentant légal.

Il s'inscrit en cohérence avec les principes éthiques, les recommandations des bonnes pratiques, le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement dont la personne accueillie ainsi que sa famille s'engage à respecter.

Ce document n'a aucune valeur contractuelle. Il constitue un support à une rencontre permettant de faire mutuellement connaissance.

Nous décrirons à cette occasion notre fonctionnement ainsi que les bases de la relation famille/établissement/ASE/Juge des enfants.

Il s'agira également de collecter les informations nécessaires à la mise en œuvre d'une protection et d'un accompagnement éducatif en terme de santé, maladie, scolarité, loisir, DVH...

Le DIPC permet de dégager éventuellement des objectifs généraux non encore validés ni assortis de moyens.

Un projet individualisé sera formalisé après 2 mois d'accueil. Il sera évalué au 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> mois.

Cette dernière évaluation servira de trame pour le rapport de fin de mesure qui sera porté à la connaissance du Juge des enfants.

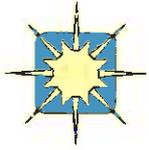
Une visite des lieux est proposée aux parents ainsi qu'une présentation des professionnels présents : maitresse de maison, secrétaire, psychologue, directeur...

Les représentants légaux fournissent et signent les documents d'admission.

---

## *II- Présentation du service : projet, règlement de fonctionnement.*

---



# Le Rayon De Soleil

---

## III- Constats et perspectives

---

Les points suivants seront abordés : vie familiale, personne(s) ressource(s), santé, scolarité/insertion, sport/culture, ainsi que toutes thématiques souhaitées par la personne accueillie et sa famille.

Thématique	Constats	Perspectives

Les représentants légaux ainsi que la personne accueillie, en signant, attestent qu'un DIPC a bien été renseigné en leur présence.

Cette signature ne signifie pas plus leur accord quant au placement qu'un quelconque engagement de l'établissement en matière de projet individualisé d'objectifs et de moyens.

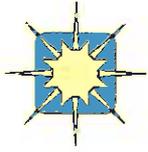
Fait à Carcassonne, le : .... / .... / .....

Le chef de service

Le référent éducatif

Le(s) représentant(s) légal(aux):

La Personne accueillie



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 2 : Projet Individualisé

 <p>Rayon de Soleil de Cabrespine</p>	<h2 style="margin: 0;">PROJET INDIVIDUALISÉ</h2>
--	--

**NOM et PRENOM**°: .....

**Date de naissance**°: .....

**Service**°: .....

**Référent**°: .....

**Date du placement**°: ..... **Mesure**°: .....

**Date du précédent Projet Individuel**°: .....

Demande(s) de l'enfant°:

Demande(s) des parents°:

### 1) Le corps°:

°	Constats°	Objectifs°	Moyens°	Evaluation°
Hygiène°:°	°	°	°	°
Alimentation°:°	°	°	°	°
Troubles somatiques (sommeil, propreté...):°	°	°	°	°
Accès à l'intimité°:°	°	°	°	°
Shéma corporel°:°	°	°	°	°
Rapport à son corps, à son apparence°:°	°	°	°	°



# Le Rayon De Soleil

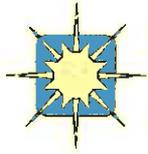
## 2)-Le Suivi Santé°:¶

×	Constats×	Objectifs×	Moyens×	Evaluation×
Suivi orthophonique:×	×	×	×	×
Suivi psychologique:×	×	×	×	×
Suivi dentaire:×	×	×	×	×
Suivi ophtalmologique:×	×	×	×	×
Suivi médecine générale:×	×	×	×	×
Autre suivi médical°:×	×	×	×	×

Saut de page ¶

## 3)-Les apprentissages°:¶

×	Constats×	Objectifs×	Moyens×	Evaluation×
Envie d'apprendre, curiosité°:×	×	×	×	×
Attention/concentration°:×	×	×	×	×
Accès au jeu, à l'imagination, à la créativité°:×	×	×	×	×
Développement psychomoteur°:×	×	×	×	×
Shéma corporel°:×	×	×	×	×



# Le Rayon De Soleil

## 4)-La scolarité°:¶



✕	Constats✕	Objectifs✕	Moyens✕	Evaluation✕
Résultat scolaire°:✕	✕	✕	✕	✕
Lien avec l'école°:✕	✕	✕	✕	✕
Comportement à l'école°:✕	✕	✕	✕	✕
Transport°:✕	✕	✕	✕	✕

Saut de page ¶

## 5)-Vie affective°:¶



✕	Constats✕	Objectifs✕	Moyens✕	Evaluation✕
Image et estime de soi°:✕	✕	✕	✕	✕
Capacité à nouer des liens affectifs°:✕	✕	✕	✕	✕
Expression des émotions/sentiments°:✕	✕	✕	✕	✕
Gestion de la frustration°:✕	✕	✕	✕	✕
Rapport à la question de la sexualité°:✕	✕	✕	✕	✕

Saut de page ¶



# Le Rayon De Soleil

## 6) La vie sociale : 9

9

x	Constatsx	Objectifsx	Moyensx	Evaluationx
Rapport à la loi/règles°:x	x	x	x	x
Relation à l'adulte°:x	x	x	x	x
Relation avec les autres enfants°:x	x	x	x	x
Comportement à l'extérieur°:x	x	x	x	x

Gestion du temps libre°:x	x	x	x	x
Sportx	x	x	x	x
Culturex	x	x	x	x

Saut de page

9



# Le Rayon De Soleil

## 7)-Travail familial°:¶

×	Constats×	Objectifs×	Moyens×	Evaluation×
Relation parents/enfant°:×	×	×	×	×
Droit de visite et d'hébergement°(évolution)×	×	×	×	×
Rencontre famille°:¶ --> Educateur référent×	×	×	×	×
--> Psychologue×	×	×	×	×
Lien téléphonique°:¶ --> parents/enfant×	×	×	×	×
Lien téléphonique avec le référent°: ×	×	×	×	×
Compréhension par l'enfant des raisons de son placement°:×	×	×	×	×
Travail Fratrie×	×	×	×	×

-----Sait de name-----¶

## 8)-Travail partenarial°:¶

¶

×	Constats×	Objectifs×	Moyens×	Evaluation×
Travail partenarial°:×	×	×	×	×

¶

## 9)-Evaluation:¶

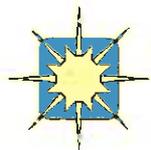
¶

×	Mi-parcours×	2 mois avant la fin de mesure×
Date de réunion d'évaluation°: ×	×	×
Date de fin de mesure ASE°:×	×	×

¶

¶

Date de remise rapport°: .....



## Annexe 3 : Organisation journée type

# ORGANISATION DE LA JOURNEE DES GRANDS

### **JOURS D'ECOLE :**

7h : Arrivée de l'éducateur

8h : Arrivée du cuisinier

7h-7h15 : lecture des transmissions

8h : l'éducateur réveille les enfants. **Avant 8h**, les enfants restent dans leur chambre avec des activités calmes (lecture, dessin...) c'est-à-dire en silence pour que ceux qui dorment puissent finir leur nuit. Les enfants souillés sont accompagnés à la toilette avant le petit déjeuner.

**La table est dressée la veille au soir par les veilleuses** et le matin tôt par le cuisinier (veiller à ce que les ingrédients soient présents en quantité appropriée).

Tout le groupe d'enfants descend pour le petit déjeuner, le cuisinier les accueille et encadre ce temps de petit déjeuner jusqu'à l'heure du départ à l'école (8h45). L'éducateur navigue entre les étages et le petit déjeuner mais ensuite il remonte à l'étage dès que les enfants ont fini de manger.

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (classeur de l'enfant)!**

Les enfants participent pour faire leur lit, ranger leur chambre (affaires et jouets). L'éducateur aborde ces tâches sous l'angle du jeu, du plaisir à réaliser ces tâches quotidiennes (pas par la contrainte).

L'éducateur s'assure que le linge sale est mis dans les corbeilles, que les chasses d'eau soient bien tirées par les enfants de nettoyer si l'enfant en a mis à côté (l'enfant voit l'adulte veiller à la propreté des lieux).

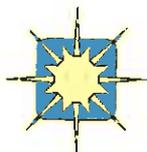
Change des draps les jeudis.

Le brossage des dents se fait au lavabo d'en bas. Chaque enfant se présente à tour de rôle devant la ligne rouge du bureau des éducateurs. L'éducateur lui apporte sa brosse à dents à l'entrée du bureau.

Pas de contacts intergroupes (fratries, amis) avant l'heure du départ à l'école.

8h45 : départ pour l'école (ouverte à 8h50) : chaque enfant prend à tour de rôle son blouson et son cartable dans le hall de la maison et les enfilent sur place. Les enfants se mettent en rang deux par deux dans le hall d'entrée, dans le calme puis départ pour l'école. Un temps d'arrêt est possible devant le portail fermé si les enfants ne sont pas suffisamment calmes. Départ pour l'école.

C'est la maîtresse de maison qui aère les chambres après le départ des enfants pour l'école et s'assure que les fenêtres sont fermées avant leur retour.



# Le Rayon De Soleil

## Les week-end, férié et vacances scolaires (hormis les enfants partant en centre de loisirs)

Pas de lever avant 8h. L'éducatrice et la surveillante de nuit restent positionnées dans les escaliers pour faire respecter cette règle. Si l'enfant n'a pas sommeil, il peut lire ou jouer en silence.

Petits déjeuner des Ninjas et des Pandas en bas en salle à manger. Petits déjeuners échelonnés jusqu'à 10h. Dessins animés devant la TV ou activité calme pour ceux qui ont déjà mangé, avec un éducateur.

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (classeur de l'enfant)**

Pas de contacts intergroupes (fratries, amis) avant l'heure de départ en activité.

**A partir de 10h, chaque éducateur prend la responsabilité d'un sous-groupe (poussins, minimoy, ninjas, panda) et met en place sans attendre l'activité prévue et anticipée avant le lundi précédent (tableau à remettre à la chef de service en réunion). Il est responsable de ce groupe pour la durée de sa journée de travail. Les sous-groupes sont dissociés autant que possible. En cas d'accompagnement d'un enfant à un DV ou DVH par exemple, il emmène son groupe et peut proposer une activité pour les autres à proximité. Le cadre à respecter est posé à chaque enfant avant chaque activité/sortie.**

**Prévoir une activité encadrée par l'éducateur après le repas de midi jusqu'à 14h.**

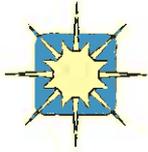
Les activités intérieures se font en bas pour les pandas et ninjas. Les sorties extérieures se font par la porte d'entrée de la maison.

11h50 : les éducateurs et la maitresse de maison vont chercher les enfants à l'école. Les enfants marquent un temps d'arrêt devant le portail fermé pour entrer dans la maison d'enfant dans le calme et groupés. Lorsque ces conditions sont atteintes, l'éducateur leur ouvre le portail.

Chaque enfant passe aux toilettes, se lave les mains et il s'assied à **SA** place en salle à manger (plan de table fixe affiché et revu chaque trimestre). Le tour de rôle d'aide au débarrassage par les enfants est affiché.

Les enfants ne doivent pas se lever de table. Le cuisinier apporte les plats et l'éducateur fait le service. Les enfants commencent à manger quand tout le monde est servi et que l'éducateur dit « bon appétit ».

Vigilance, exemple : K. allergique à la mayonnaise et aux fruits rouges.



# Le Rayon De Soleil

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (classeur de l'enfant) !**

Les enfants se lèvent de table seulement à la fin du repas, lorsque l'éducateur en donne l'autorisation.

Les enfants ne sont pas autorisés à monter sans éducateur dans les chambres.

13h15 (ouverture de l'école à 13h20) : les enfants mettent leur blouson. Rassemblement deux par deux devant le portail fermé. Ce dernier n'est ouvert que lorsque les enfants sont calmes et en rang 2 par 2. Si les enfants sont agités, partir plus tôt pour faire un détour avant d'aller à l'école pour permettre aux enfants de s'apaiser en marchant et être en condition pour reprendre l'école.

Les mercredis et vendredis après-midi, week-end, fériés, vacances scolaires) :

**Chaque éducateur prend en charge le sous-groupe dont il a la responsabilité et commence l'activité dès 14h. Des activités/sorties sont organisées chaque semaine par les éducateurs (elle est anticipée avant le lundi précédent : tableau remis à la chef de service) en prenant en compte les accompagnements pour des RDV, visites médiatisées etc., des enfants dont il a la responsabilité. Le cadre à respecter est posé à chaque enfant avant chaque activité/sortie.**

16h30 : les éducateurs vont chercher les enfants à l'école.

Le goûter se prend de préférence à l'extérieur. L'éducateur propose aux enfants dont il a la responsabilité des jeux et activités de plein air (partir dès la sortie de l'école avec les goûters).

En cas d'impossibilité, goûter à l'intérieur : Les enfants déposent leur blouson à leur porte-manteaux, déposent leurs cartables en dessous, à tour de rôle en présence de l'éducateur.

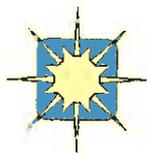
Passage aux toilettes, lavage des mains.

Chaque enfant s'installe à table.

17h20 : devoirs dans les chambres. L'éducateur s'assure d'avoir lu tous les cahiers de liaison de l'école.

18h : douches (voir ordre de passage à la douche).

Les éducateurs veillent à ce que chaque enfant prenne son pyjama et ses chaussons pour aller à la douche.



# Le Rayon De Soleil

L'éducateur prend des serviettes et gants propres chaque jour et le gel douche collectif. Il donne la dose suffisante à l'enfant sur le gant. Attention au gaspillage de produit d'hygiène ! Ne pas le laisser en libre-service pour l'enfant !

L'éducateur apprend à l'enfant à se doucher et s'assure qu'il soit propre (cheveux, pieds, oreilles etc...). Veuillez au respect et à l'apprentissage de l'intimité aux enfants. Lavage des cheveux les mercredis et dimanches.

Les éducateurs s'assurent que le linge sale est mis dans les corbeilles, que les chasses d'eaux sont bien tirées par les enfants. Après la douche, aucun enfant n'est autorisé à sortir dehors.

Les frères ou amis qui veulent se faire le bisou du soir le font **avant le repas** (18h45). Pas de contacts intergroupes après.

19h15-20h : repas en salle à manger du bas.

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (classeur de l'enfant).**

Lavage des dents. Préparation des vêtements et affaires pour le lever du lendemain (vigilance aux activités du lendemain : tenue spécifique pour sport, piscine, centre de loisirs, ... ). Tenir compte de la météo du lendemain pour préparer les habits.

Lecture d'une histoire/temps calme.

Lumière éteinte à 20h30.

**Les éducateurs et la surveillante de nuit en N1 (21h30) restent dans les escaliers aux 3 paliers jusqu'à l'endormissement effectif des enfants. Aucun débordement d'enfants ne peut survenir si chacun est à son poste.**

Emmanuelle PIQUEMAL  
Chef de service



## ORGANISATION DE LA JOURNEE DES PETITS

### JOURS D'ECOLE :

7h : Arrivée de l'éducateur

Jusqu'à 8h30 : présente Surveillante de nuit

8h : Arrivée de la maitresse de maison

7h-7h15 : lecture des transmissions

7h15 : **Avant 7h45**, les enfants restent au calme dans leur chambre, lumière éteinte. Les deux éducateurs (groupe petits/groupe grands) et la surveillante de nuit se postent dans les escaliers aux différents paliers pour faire respecter cette règle. Cela sécurise les enfants. Certains se rendorment.

7h30, l'éducateur fait le tour des minimoys pour repérer les enfants ayant besoin d'une douche (faire couler l'eau de la douche un peu avant pour qu'elle soit chaude lorsque l'enfant arrive à la douche). Remettre un pyjama propre à l'enfant douché (pour ne pas le stigmatiser et éviter qu'il ne salisse ses vêtements).

L'éducateur vide les pots de chambre aux toilettes et les rince.

7h45 : La surveillante de nuit prépare la caisse du petit déjeuner des petits et dresse la table pendant que l'éducateur réveille tranquillement les enfants. Elle encadre le petit déjeuner avec la maitresse de maison dans la salle d'activité.

**Les minimoys** vont prendre en premier le petit-déjeuner en pyjama dans la salle d'activité d'en haut en présence de la surveillante de nuit qui est jusqu'à 8h30 avec le groupe. La maitresse de maison la rejoint à 8h. Les sucettes des petites doivent être posées dans leur armoire, hors de portée des enfants. L'éducateur raccompagne ensuite ces enfants dans les chambres pour habillage, lit et rangement de la chambre (jeux dans la caisse, chaussons au pied du lit...). Tous les Minimoys sont rassemblés ensuite dans la salle de bain pour apprentissage lavage de dents et débarbouillage (utilisation d'un timer ou d'un sablier pour que l'enfant se lave les dents 3 mn). Temps calme ensuite avec l'éducateur.

**Les poussins** vont les uns après les autres rejoindre la salle d'activité au fur et à mesure qu'un minimoy a fini de manger. Les poussins qui ont besoin de plus de temps pour prendre leur petit déjeuner sont privilégiés en premier.

Lors des passages aux toilettes, l'éducateur accompagne les enfants pour leur apprendre à s'essuyer, tirer la chasse d'eau et nettoyer si l'enfant en a mis à côté (l'enfant voit l'adulte veiller à la propreté des lieux).

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (placard salle d'activité fermé à clé).**



# Le Rayon De Soleil

Lors des repas, l'enfant minimois qui a vraiment besoin de son doudou ou jouet préféré, peut l'avoir en visuel sur une chaise mais pas à table.

Lorsque tous les poussins ont fini de manger, la maitresse de maison rejoint l'éducateur auprès des enfants pour habillage, rangement de la chambre, lit, lavage des dents et débarbouillage.

Les draps et pyjamas sont mis au sale tous les mardis matin.

C'est la maitresse de maison qui aère les chambres après le départ des enfants pour l'école et s'assure que les fenêtres sont fermées avant leur retour.

Pas de contacts intergroupes (fratries, amis) avant l'heure du départ à l'école.

A 8h45 : départ pour l'école (ouverture à 8h50) : les minimois et poussins se rangent les uns derrière les autres dans le couloir (calmement) afin que l'éducateur donne à chacun : blouson et cartable.

Départ des minimois et des poussins par la porte de secours. Porte ouverte une fois les enfants rangés deux par deux dans le couloir et calmes.

## Les week-end, férié et vacances scolaires (Hormis les enfants partant en centre de loisirs) :

Pas de lever avant 8h. L'éducateur (ou les 2 éducateurs) et la surveillante de nuit restent positionnés dans les escaliers pour faire respecter cette règle. Si l'enfant n'a pas sommeil, il peut lire ou jouer en silence.

8h : l'éducateur fait le tour des minimois pour repérer les enfants ayant besoin d'une douche. Passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants mettent chaussons.

L'éducateur rassemble les minimois et les poussins devant la barrière amovible du groupe, attend le calme, puis tous descendent prendre le petit-déjeuner en bas sous la véranda (en visuel de l'éducateur qui utilise le micro-onde pour chauffer le lait).

L'éducateur ferme la porte fenêtre donnant sur la salle à manger pour éviter les interférences avec les ninjas et pandas. L'éducateur prend le temps de l'échange avec les enfants sur la nuit et leur explique le programme de la journée et avec quel éducateur ils seront. Les enfants ne sortent pas de table avant la fin du petit déjeuner. Une fois le petit déjeuner terminé pour tous, les enfants mettent dans la caisse bleue leurs bols et couverts, dans le seau leurs déchets (seau et caisse positionnée le soir par les surveillantes de nuit). La porte fenêtre de la véranda n'est ouverte que quand les enfants sont disposés à en sortir dans le calme. Ils remontent alors à l'étage avec l'éducateur qui ferme ensuite la barrière amovible de l'étage.

Rangement des chambres, lit, habillage, débarbouillage, dents.



# Le Rayon De Soleil

Pas de contacts intergroupes (fratries, amis) avant l'heure du départ en activité.

**10h :** chaque éducateur prend la responsabilité d'un sous-groupe (poussins, minimoys, ninjas, panda) et met en place sans attendre l'activité prévue et anticipée avant le lundi précédent (tableau à remettre à la chef de service en réunion). Il est responsable de ce groupe pour la durée de sa journée de travail. En cas d'accompagnement d'un enfant en DV ou DVH par exemple, il emmène son groupe et peut proposer une activité pour les autres à proximité. Le cadre à respecter est posé à chaque enfant avant chaque activité/sortie. Les sous-groupes sont dissociés autant que possible.

Les activités intérieures se font en haut pour les poussins-minimoys et en bas pour les pandas et ninjas. Les sorties extérieures se font par la porte de secours en haut.

11h50 : les éducateurs et la maitresse de maison vont chercher les enfants à l'école.

Les minimoys entrent dans la maison avec l'éducateur par la porte de secours en haut. Les blousons sont donnés à tour de rôle à l'éducateur qui les posent sur une banquette de la salle d'activité.

Chaque enfant passe aux toilettes, se lave les mains. Lors des passages aux toilettes, l'éducateur accompagne les enfants pour leur apprendre à s'essuyer, tirer la chasse d'eau et nettoyer si l'enfant en a mis à côté (l'enfant voit l'adulte veiller à la propreté des lieux).

Ils mangent en salle d'activité en haut.

Les poussins entrent dans la maison avec la maitresse de maison par le portail avec les ninja et panda et mangent en salle à manger, en bas.

Passage aux toilettes, lavage des mains. Lors des passages aux toilettes, l'éducateur accompagne les enfants pour leur apprendre à s'essuyer, tirer la chasse d'eau et nettoyer si l'enfant en a mis à côté (l'enfant voit l'adulte veiller à la propreté des lieux). Chaque enfant s'assied à **SA** place (plan de table fixe affiché). Le tour de rôle d'aide au débarrassage par les enfants (affiché).

Les enfants ne se lèvent pas de table. Le cuisinier apporte les plats et l'éducateur fait le service. Les enfants commencent à manger quand tout le monde est servi et que l'éducateur dit « bon appétit ».

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement (placard salle d'activité fermé à clé).**

Les enfants peuvent se lever de table seulement à la fin du repas et sur accord de l'éducateur.

Les enfants ne sont pas autorisés à aller dans les chambres sans éducateur.

Activité calme encadrée par l'éducateur.



# Le Rayon De Soleil

13h15 (ouverture de l'école à 13h20) : Chaque enfant prend son blouson à tour de rôle. Rassemblement deux par deux devant le portail fermé. Ce dernier n'est ouvert que lorsque les enfants sont calmes et en rang 2 par 2. Si les enfants sont agités, partir plus tôt et faire un détour pour que la marche apaise les enfants et les mette en condition de reprendre l'école apaisés.

## Les mercredis et vendredis après-midi, week-end, fériés, vacances scolaires:

Après le repas (et le groupe d'expression les mercredis): temps calme, sieste pour les enfants qui en ont besoin. Devoirs, lecture...

**14h :** Chaque éducateur prend en charge le sous-groupe dont il a la responsabilité et commence l'activité sans délai. Les activités/sorties sont organisées par les éducateurs (elles sont anticipées avant le lundi précédent : tableau remis à la chef de service) en prenant en compte les accompagnements pour des RDV, visites médiatisées etc, des enfants dont il a la responsabilité.

Les mercredis et vendredis après-midi, l'un des éducateurs mène l'activité fixe (repère sécurisant pour les enfants) prévue sur l'emploi du temps du groupe (affiché dans le bureau) en prenant en compte les accompagnements pour des RDV, visites médiatisées, RDV avec la psychologue du service etc, des enfants dont il a la responsabilité.

Chaque samedi soir, rituel du « prendre soin de soi » avec un « shampoing » naturel anti-poux (voir protocole affiché dans le bureau). Appliquer un bonnet de bain en tissu. Lavage des cheveux le dimanche matin.

## Lavage des cheveux les mercredis et dimanches.

16h15 : un éducateur monte les goûters préparés par le cuisinier (cuisine) et récupère le badge (sortie de secours), et la clé des placards de la salle d'activité). Le gel douche est dans l'armoire des salles de bain (vérifier que le bidon est plein). La réserve des produits d'hygiène est dans le même placard que les blousons).

16h30 : les éducateurs vont chercher les enfants à l'école.

Le goûter se prend à l'extérieur directement à partir de la sortie de l'école (sauf intempéries) de telle sorte qu'une fois montés sur le groupe, les enfants ne redescendent plus. Les éducateurs proposent aux enfants dont il a la responsabilité des jeux et activités de plein air.

En cas d'intempéries, le goûter se prend à la maison d'enfants :

Les minimoyes passent par la porte de secours en haut. Ils donnent à tour de rôle blouson et cartable à l'éducateur, qui les range dans le placard.



# Le Rayon De Soleil

Les poussins passent aussi par la porte de secours et vont directement dans leur chambre poser leur cartable et leur blouson.

Avant de prendre leur goûter ensemble, les minimoys et les poussins passent aux toilettes et se lavent les mains

Les poussins s'installent à la grande table, les minimoys à la petite. Un éducateur par table. Temps d'échange autour de la journée.

## Dès la fin du goûter :

Les minimoys (et les 3 poussins qui ne sont pas dans les chambres pour l'accompagnement aux devoirs) font des activités/ jeux avec un éducateur. L'éducateur complète avec les enfants le tableau des professionnels présents le soir, nuit, lever. Le tableau est ensuite accroché en hauteur.

Les poussins sont accompagnés par l'autre éducateur pour les devoirs dans les chambres 2 par 2, les 3 autres poussins restant en salle d'activité avec les minimoys. L'éducateur s'assure d'avoir lu tous les cahiers de liaison de l'école au moment des devoirs et que les enfants qui ont besoin d'un change pour l'école en ait un dans le cartable pour le lendemain (Emma...).

17h30 : douche ou bain selon le planning des douches pour les poussins. Minimoys : douche/bain en fonction de la gestion du groupe au quotidien.

Les éducateurs veillent à ce que chaque enfant prenne son pyjama et ses chaussons pour aller à la douche.

L'éducateur ferme les portes des sous-groupes pour garder les enfants en surveillance et au calme pendant le temps de la douche. Prévoir des jeux, coloriages, puzzles pour les enfants en attente de passer à la douche. Ranger ensuite les feutres dans le bureau (ne pas les laisser en accès libre aux enfants).

L'éducateur donne la dose suffisante de gel douche à l'enfant sur le gant (remettre le bidon dans l'armoire de la salle de bain). Attention au gaspillage de produit d'hygiène ! Ne pas laisser en libre-service pour l'enfant !

L'éducateur apprend à l'enfant à se doucher et s'assure qu'il soit propre (cheveux, pieds, oreilles etc...). Veuillez au respect et à l'apprentissage de l'intimité des enfants. Les éducateurs s'assurent que le linge sale est mis dans les corbeilles, que les chasse d'eaux soient bien tirées par les enfants.

Après la douche, aucun enfant n'est autorisé à sortir dehors.

Pas de contacts intergroupes (fratries, amis) après 18h45 (heure du repas des minimoys).

## 18h45 : repas :

Minimoys : repas dans la salle d'activité du haut. Chaque enfant prend à tour de rôle son assiette, couvert et verre (couleur attitrée) s'assied à **SA** place (plan de table). Les plats sont montés et descendus en cuisine par le cuisinier. Les aliments sont jetés dans le seau.

Nettoyage de la table et passage du balai avec rangement des chaises sur la table.



# Le Rayon De Soleil

Poussins : repas en salle à manger du bas (salle à manger du personnel). Le service est fait par le cuisinier.

**Pensez aux enfants qui doivent prendre un traitement et à parapher sur sa fiche de suivi de traitement** (placard salle d'activité fermé à clé).

Lavage des dents. Préparation des vêtements et affaires pour le lever du lendemain (vigilance aux activités du lendemain : tenue spécifique pour sport, piscine, centre de loisirs, ...). Adapter la vêtue à la météo du lendemain. Retour en salle d'activité, activité calme, jeux, lecture d'une histoire... Ou temps calme dans la chambre.

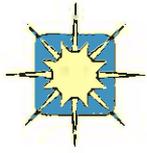
20h15-20h30 : les éducateurs éteignent les lumières dans les chambres.

En partant, les éducateurs de 20h30 ou 21h30 descendent les corbeilles de linge sale dans le hall.

**Les éducateurs restent dans les escaliers aux différents paliers jusqu'à l'endormissement effectif des enfants. Aucun débordement d'enfants ne peut survenir si chacun est à son poste.**

Veillez à bien laisser le badge (sortie de secours), et la clé des placards de la salle d'activité dans le bureau des éducateurs à la place dédiée et à fermer la porte du bureau à clé.

Emmanuelle PIQUEMAL  
Chef de service



# Le Rayon De Soleil

## ORGANISATION DE LA JOURNEE DES PETITS ET DES GRANDS EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES

7h : Arrivée des éducateurs/ départ de la première surveillante de nuit

La seconde surveillante de nuit s'assure de transmettre aux éducateurs les informations indispensables recueillies la veille au soir. Elle aide à l'accompagnement des enfants jusqu'à son départ à 8h30.

**Réveil à 7h des enfants qui partiront en centre de loisirs à 7h45** (chauffeur ou éducateur. Cf tableau organisation).

Pour ne pas réveiller les autres enfants et faciliter le lever, les éducateurs préparent vêtements et sacs avec les enfants concernés la veille au soir.

Les enfants qui partent en centre de loisirs prennent leur petit déjeuner tous ensemble puis s'habillent et font leur toilette dans la salle de bain du bas en silence pour préserver le sommeil des autres enfants. **Attention à bien donner les traitements médicaux dans le respect de la note de service !**

**Avant 8h**, les enfants qui ne vont pas en centre de loisirs restent dans leur chambre pour se rendormir ou faire des activités calmes et silencieuses (lecture, dessin...). L'éducateur et la surveillante de nuit restent positionnés dans les escaliers pour faire respecter cette règle.

**Les portes fenêtres et la porte d'entrée sont fermées avant que les grands ne descendent manger à partir de 8h.**

Cela permet de conserver la fraîcheur de la maison et évite les sorties intempestives des enfants par toutes les issues.

**Les petits prennent leur petit déjeuner dans leur salle d'activité à l'étage.**

Petit déjeuner échelonnés **jusqu'à 9h30 maximum.**

Dessins animés devant la TV (en bas pour les grands, en haut pour les petits) ou activité calme pour ceux qui ont déjà mangé, avec un éducateur.

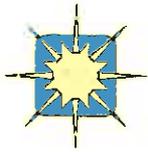
Pas d'enfants dans le jardin.

L'éducateur accompagne le rangement des chambres par les enfants (vêtements, placards et jouets, réfection des lits, change de draps si pipi au lit dans la nuit...).

L'éducateur veille à ce que le linge sale soit mis dans les corbeilles, que les chasses d'eau soient bien tirées par les enfants.

Chacun doit veiller à la propreté de la maison.

Change des draps les jours fixes prévus.



# Le Rayon De Soleil

Chaque enfant reste dans SON groupe pour éviter l'agitation collective. L'éducateur surveille que les grands ne montent pas à l'étage des petits.

Poulailler (cf organisation affichée)

**10h :** chaque éducateur met en place **sans attendre** l'activité prévue et anticipée pour les enfants dont il a la charge (cf tableau d'organisation). **Les sous-groupes sont dissociés pour éviter l'agitation que génère le grand groupe.** L'éducateur est responsable de son sous-groupe pour la durée de sa journée de travail.

Le cadre et les règles à respecter sont posés à chaque enfant avant chaque activité/sortie.

**Les Minimoys et les Poussins entrent et sortent systématiquement par la porte badgée à l'étage.**

**Les Ninjas et les Pandas sortent par la porte de la maison d'enfants**

**Le rituel pour les sorties extérieures :**

Les enfants du sous-groupe sont préparés et rassemblés dans le hall de la maison. Ils ne se sont autorisés à sortir de la maison qu'une fois calmes et en rang.

Ils ne passent le portail que lorsqu'ils sont calmes et en rang.

**Rituel au retour de l'activité :** L'éducateur fait marquer un temps d'arrêt aux enfants devant le portail fermé. Lorsque les enfants sont calmes et en rang, l'éducateur leur donne les consignes pour la suite (ce que les enfants devront faire une fois dans la maison) et ouvre le portail.

Un autre temps d'arrêt est prévu aussi devant la porte d'entrée de la maison.

**Ces étapes sont des repères essentiels pour apporter du cadre et de l'apaisement aux enfants. Aucun enfant ne doit entrer dans la maison dans l'agitation ou en courant.**

**Avant le repas de midi :**

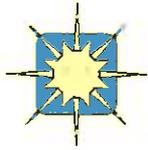
Chaque enfant passe aux toilettes, se lave les mains et il s'assied à SA place en salle à manger (plan de table fixe affiché).

Services de table affiché (aide au débarrassage).

Les enfants ne doivent pas se lever de table. Le cuisinier apporte les plats et l'éducateur fait le service. Les enfants commencent à manger quand tout le monde est servi et que l'éducateur dit « bon appétit ».

Les enfants se lèvent de table seulement à la fin du repas, lorsque l'éducateur en donne l'autorisation.

Les enfants ne sont pas autorisés à monter sans éducateur dans les chambres.



# Le Rayon De Soleil

## **Après le repas de midi :**

Temps encadré par l'éducateur tout de suite après être sortis de table pour éviter les flottements qui génèrent de l'agitation et des conflits : lecture d'histoires aux enfants en salle TV puis brossage des dents/recoiffage.

Ce temps se poursuit le temps de la relève entre les éducateurs du matin et ceux de l'après-midi de 13h45 à 14h.

**La relève concerne seulement 2 éducateurs : un qui a travaillé le matin, un qui va travailler le soir. Les 2 autres éducateurs sont impérativement en activité éducative avec les enfants (ne pas les laisser se gérer en temps libre surveillé seulement à distance).** L'après-midi peut être difficile pour les enfants comme pour les éducateurs si ce temps est resté flottant, sans encadrement ferme et contenant. Pas de flottement, au risque que les enfants s'agitent et s'angoissent.

Poulailler (cf organisation affichée)

**14h** : départ sans délai en activité telle qu'anticipée et programmée sur le tableau de l'organisation. Prévoir des activités permettant aux enfants de se dépenser et de trouver de l'apaisement.

**Le goûter** se prend à l'extérieur de la maison d'enfants. Retour pour enchaîner sur la mise en place d'activités calmes le temps des douches.

**A partir de 18h aucun enfant ne doit être dehors.**

**Veiller dès 18h au retour progressif au calme, en vue du coucher des enfants.**

**18h** : douches (ordre de passage à la douche à respecter impérativement. Pas de négociation avec l'enfant sur ce cadre).

Les éducateurs veillent à ce que chaque enfant prenne son pyjama et ses chaussons pour aller à la douche.

L'éducateur prend des serviettes et gants propres chaque jour.

L'éducateur apprend à l'enfant à se doucher et s'assure qu'il soit propre (cheveux, pieds, oreilles etc...). Veuillez au respect et à l'apprentissage de l'intimité aux enfants.

Lavage des cheveux les jours fixes prévus (tableau d'organisation).

Les éducateurs s'assurent que le linge sale est mis dans les corbeilles, que les chasse d'eaux sont bien tirées par les enfants.

Les fratrie ou amis qui veulent se faire le bisou du soir le font **avant le repas (18h45)**. **Chacun dans son groupe après 18h45. Les éducateurs y veillent fermement.**

Poulailler (cf organisation affichée)



# Le Rayon De Soleil

**Avant le repas**, chaque enfant passe aux toilettes, se lave les mains et s'assied à SA place en salle à manger (plan de table fixe affiché).

**19h15-20h** : repas en salle à manger du bas.

Services de table affiché (aide au débarrassage).

Les enfants ne doivent pas se lever de table. Le cuisinier apporte les plats et l'éducateur fait le service. Les enfants commencent à manger quand tout le monde est servi et que l'éducateur dit « bon appétit ».

Les enfants se lèvent de table seulement à la fin du repas, lorsque l'éducateur en donne l'autorisation.

Lavage des dents. Préparation des vêtements et affaires pour le lever du lendemain (vigilance aux activités du lendemain : tenue ou équipement spécifique selon le programme en centre de loisirs). Faire les sacs pour les départ en colonie de vacances ou en DVH au domicile des parents.

Lecture d'une histoire/temps calme encadré en proximité par l'éducateur qui doit rester **AVEC** les enfants à l'étage.

**21h** : Lumières éteintes.

**Les éducateurs et la surveillante de nuit en N1 (21h30) restent dans les escaliers aux 3 paliers jusqu'à l'endormissement effectif des enfants.**

**A l'arrivée de la seconde surveillante de nuit à 23h, les deux surveillantes de nuit assurent une surveillance constante des enfants.**

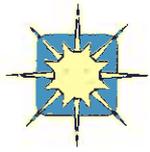
**Les enfants ont besoin de se sentir en sécurité en permanence.**

**La surveillance permet d'éviter ou de contenir la manifestation de certains troubles du comportement et de protéger chacun des enfants.**

Protocole traitement anti-poux à suivre tout l'été, chaque semaine.

**Selon les prescriptions médicales, donner les traitements et parapher la fiche de suivi de traitement. Fermer la pharmacie et le bureau à clé. Vigilance à tous de bien vérifier leur fermeture systématique !**

Emmanuelle PIQUEMAL  
Chef de service



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 4 : Planning des places à table

**PANDAS JOUR PAIR**

Enfant

Enfant

Enfant

Enfant

**JOUR IMPAIR**

Educateur

Enfant

Enfant

Enfant

**Plan de table des poussins (midi et soir)**

kouider

EVE MAXIME

MATHEO TEDDY

SEVERINE / EDUC

**NINJA JOUR PAIR**

Educateur

Lucas Kayna

Nicolas Junior

**JOUR IMPAIR**

Educateur

Nicolas Junior

Lucas Kayna

**Repas du midi chez les minimoys**

**Midi :** sortie de l'école

Les enfants rentrent de l'école par la porte de secours

En rentrant à la maison d'enfant, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains à l'étage

Si la table n'est pas mise, les enfants nous aident à la mettre, un s'occupe des couverts, un autre des assiettes, un autre des verres, un de la carafe à remplir.

Chacun à sa place afin de permettre un repère supplémentaire à l'enfant

Ils ont aussi une couleur attribuée pour les assiettes et les verres :

Emma : rose

Léa : vert

Maxime : orange

Kouider : vert



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 5: Fiche de poste surveillants de nuit

Date de création de la fiche:

Janvier 2019

### 1) INTITULE

## Fiche de poste : Surveillant de nuit

Convention Collective 66 Etablissement et Service pour personnes inadaptées et handicapées.

Temps de travail : 35h (réduit de 7% par l'avenant « travail de nuit » soit en moyenne 32h15 par semaine).

Roulement par cycle.

Congés trimestriels supplémentaires (salarié embauché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017) : 3 jours

Nom du salarié : .....

### Etablissement : Le Rayon de Soleil de Cabrespine

Le surveillant de nuit est positionné sur un service mais la mobilité sur l'Etablissement « Rayon de Soleil 11 » peut-être appliquée à tout moment sur décision du Chef de service référent ou du cadre d'astreinte.

**Liens hiérarchiques :** placé sous l'autorité directe du chef de service Monsieur Lope Robert.

**Liens fonctionnels :** Le surveillant de nuit est un acteur à part entière de l'accompagnement des jeunes. A ce titre il est en lien au sein de l'établissement avec l'ensemble des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

### Cadre général

Il garantit les conditions de repos des jeunes accueillis.

Il est chargé de la prévention en matière de sécurité et d'incendie et de la sécurité des personnes et des biens. Pour cela, il est en veille permanente, se montre présent, rassurant et effectue des rondes de surveillance.

Il appelle les secours en cas de nécessité (Police, Pompier, Samu)

Il signale immédiatement au cadre d'astreinte les situations de dangers ou de risques de danger.

Il informe le chef de service ou le cadre d'astreinte des dégradations, dysfonctionnements et de tous soucis rencontrés dans le cadre de son travail.

---

### 2. PUBLIC :

Il s'agit d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs, âgés de 3 à 21 ans, bénéficiant d'une mesure de protection. Celle-ci est ordonnée par le juge des enfants ou décidé par le Conseil Départemental.



---

### 3. MISSIONS /OBJECTIFS /MOYENS :

Description des missions dans l'entreprise :

- ⇒ Assurer la surveillance et la sécurité des personnes et des biens.
  - ⇒ Etablir une relation éducative bienveillante et cadrante afin d'assurer une continuité de l'accompagnement des enfants.
  - ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle.
- .....

**Mission 1 : Assurer la surveillance et la sécurité des personnes et des biens durant les temps de nuit.**

Objectifs et moyens :

- ♦ Récupérer le téléphone du service dès la prise de fonction de façon à être joignable en permanence.
  - ♦ S'informer de la réglementation et des consignes de sécurité.
  - ♦ Veiller au respect de l'application des règles de sécurité et d'hygiène et les rappeler aux jeunes accueillis.
  - ♦ En cas d'urgence, prendre toutes dispositions jugées nécessaires et en avvertir le cadre d'astreinte.
  - ♦ Utiliser et contrôler les éléments de sécurité : détection, alarme, extincteurs et signaler les dysfonctionnements.
  - ♦ Connaître et identifier les interlocuteurs à mobiliser en cas d'urgence, en interne (cadre d'astreinte) et externe (police, pompier, SAMU)
  - ♦ Organiser des rondes régulières au sein du service et de l'établissement.
  - ♦ Intervenir silencieusement, selon les priorités et gérer les situations d'urgence.
  - ♦ Prévenir des incidents et/ou accidents, des intrusions, des fugues par une veille continue.
  - ♦ Prévenir les débordements éventuels en vue de faciliter le retour au calme et de garantir des conditions de repos et de sécurité des jeunes accueillis.
  - ♦ Repérer les situations à risque et interpréter les signaux d'alerte.
  - ♦ Connaître et pratiquer les gestes de premiers secours.
  - ♦ Signaler au chef de service les dégradations et travaux à effectuer.
- .....

**Mission 2 : Etablir une relation éducative bienveillante et cadrante afin d'assurer une continuité de l'accompagnement des enfants et de garantir les conditions de repos.**

Objectifs et moyens :

- ♦ Posture de bientraitance.
- ♦ Mettre en œuvre des conditions favorables à l'endormissement et au sommeil : signaler sa présence, rassurer,



# Le Rayon De Soleil

- ♦ Respecter les rituels et habitudes de chacun dans la mesure où ils ne contreviennent pas aux repos des autres et au règlement.
- ♦ Adapter son mode de communication et d'intervention pour favoriser les conditions nécessaires au repos.
- ♦ Créer des conditions d'une présence rassurante et d'une relation de confiance.
- ♦ Faire preuve de discrétion, respecter l'intimité de la personne, signaler sa présence avant d'entrée dans une chambre
- ♦ Gérer le réveil impromptu des jeunes, répondre aux sollicitations en faisant preuve d'écoute et d'adaptation de son positionnement
- ♦ Aider à la prise de médicaments dans le cadre d'une prescription écrite. (art L 313-26 du CASF).
- ♦ Veiller à l'application des règles et usages de la vie en collectivité.

---

***Mission 3 : Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle.***

***Objectifs et moyens :***

- ♦ Se situer et s'impliquer au sein de l'équipe éducative dans un travail pluridisciplinaire et coopératif.
- ♦ Participer aux temps pluridisciplinaires (projets individualisés, réunions, formations, projets de service et d'établissement...).
- ♦ Participer à des séjours extérieurs si souhaité.
- ♦ Organiser son travail la nuit en fonction des besoins des personnes et du projet de service.
- ♦ Veiller à la continuité de l'accompagnement : s'informer des événements du jour, noter et rendre compte des événements de la nuit sur les outils de transmission (Sil'Age) et à l'occasion des temps de liaison.
- ♦ Interpeller les éducateurs quand des anomalies ou des troubles au niveau du sommeil ou de l'endormissement sont constatés.
- ♦ Alerter et signaler au cadre les situations préoccupantes, les faits de maltraitance ou de harcèlement.
- ♦ Respecter les règles de confidentialité et de discrétion professionnelles.
- ♦ Faire part au cadre de ses difficultés dans l'activité et d'éventuelles propositions d'améliorations.

---

Le Salarie

(Précédé de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)



# Le Rayon De Soleil

## FICHE ANNEXE

### 4. TACHES /ACTIVITES SPECIFIQUE AUX SERVICES

#### Service Pôle petite enfance Cabrespine

Pourquoi deux surveillants de nuit ? Age, sécurité, configuration des locaux, éloignement géographique relatif.

#### Horaire par roulement :

1<sup>er</sup> surveillant : 21h30-07h00

2<sup>ème</sup> surveillant : 23h00-8h30

**Il est impératif qu'un surveillant de nuit soit toujours présent dans les étages auprès des enfants. Quelque que soit la tâche à effectuer, la priorité reste les enfants. En cas de nécessité, les surveillants se rendent immédiatement disponible pour les enfants.**

- **21h30-23h00**
  - Le surveillant 1 s'informe des enfants présents et collabore activement avec les éducateurs au coucher et à l'endormissement des enfants.
  - Il récupère les téléphones du groupe et range celui du groupe petits dans le bureau de veille.
  - Il récupère tout le linge sale et le descend au rez-de-chaussée.
  - A 23 h le surveillant 1 contrôle le tableau électrique dans la réserve alimentaire.
- **23h00-7h00**
  - Présence impérative du surveillant 2 dans les étages.
- **A partir de 23h00**
  - Surveillant 1 monte les chaises sur les tables et nettoie (balaie + serpillère) le rez-de-chaussée de Cabrespine (Hall, Salle 1 véranda, Salle 2 et mezzanine + Salle TV + toilettes du bas) et commence le traitement du linge (acheminement, lavage, séchage, pliage).
- **03h00**
  - Un temps de pause est prévu pour le surveillant 1. Le surveillant 2 sera dans les étages.
- **04h00**
  - Un temps de pause est prévu pour le surveillant 2. Le surveillant 1 sera dans les étages.
- **07h00-08h30**
  - Le surveillant 2 participe au même titre que les éducateurs à l'accompagnement des enfants (réveil, toilette, habillage, petit-déjeuner).

#### **LE SALARIE**

(précède de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 6 : Planning des douches

### Planning de douches NINJA

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	yanis	yanis	yanis	yanis	yanis	yanis	yanis
2	lucas	lucas	lucas	lucas	lucas	lucas	lucas
3	nicolas	nicolas	nicolas	nicolas	nicolas	nicolas	nicolas
4	junior	junior	junior	junior	junior	junior	junior
5							

*Jour d'arrêt : vacances, arrêtés de confinement*

*(Decision de la direction : aucun changement ne s'effectuera)*

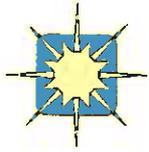
### PLANNING DOUCHÉ DES PANDAS

	DOUCHE 1	DOUCHE 2
Lundi	Rachema	Katila
Mardi	Rachema	Katila
Mercredi	Rachema	Katila
Jeudi	Rachema	Katila
Vendredi	Rachema	Katila
Samedi	Rachema	Katila
Dimanche	Rachema	Katila

### Planning des douches poussins

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
EVE	MATHEO	TEDDY	KOUJER	MATHEO	
MATHEO	TEDDY	KOUJER	MATHEO	EVE	
TEDDY	KOUJER	MATHEO	EVE	MATHEO	
KOUJER	MATHEO	EVE	MATHEO	TEDDY	
MATHEO	EVE	MATHEO	TEDDY	KOUJER	

*Le week-end sera de roulement double, afin de laisser le choix aux enfants.*



Annexe 7 : Projet d'accompagnement temps calme

## PROJET ACCOMPAGNEMENT ATELIER TEMPS CALMES

### De 18h à 19h :

Sur les temps de douche, les enfants du groupe des grands (NINJA) et ceux du groupe des filles + K. (PANDA) restent dans leur chambre en attendant leur tour et peuvent s'occuper à une activité calme en petit groupe ou seul.

Une armoire sur chaque groupe pourra servir à ranger le matériel.

L'éducateur prête les jeux et les récupère avant de faire descendre les enfants au repas du soir.

Chaque armoire sera fermée à clé et seul l'éducateur pourra l'ouvrir et la refermer.

### Activités :

- carte à gratter (toute carte commencée devra être terminée. Plusieurs soirées peuvent être nécessaires)
- jeu de carte (7 familles, mistigri, 1000 bornes, carte classique,)
- puzzle
- jeu de construction (Play mobil, lego, ...)
- coloriage divers
- feutre, crayon de couleur
- éveil musical (CD, contes, ...)

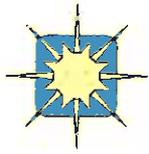
Cette prise en charge a pour objectif de permettre à chaque enfant du groupe d'être occupé, de s'apaiser, de créer du lien entre eux et attendre son tour. L'éducateur en charge du groupe est plus à même d'individualiser les toilettes de chaque enfant, d'instaurer un cadre sécurisant et structurant sur cette séquence.

Un responsable de chambre peut-être désigner ou se désigner pour prendre soin du matériel.

### De 20h à 20h30 ou 20h45 :

Après le repas, ce même temps calme peut être repris jusqu'à l'heure du coucher, avec la présence et/ou la participation de l'éducateur.

L'éducatrice  
Sandra Zeldine



# Le Rayon De Soleil

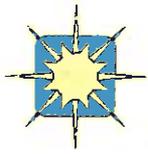
## Annexe 8 : Protocole anti-poux

### PROTOCOLE ANTI-POUX

Pour le protocole : Mélange de l'huile de coco avec quelques gouttes d'huile essentielle spécifique anti-poux à passer sur la tête de chaque enfant et à laisser poser sur la tête tout au long de la nuit. Passer le peigne fin à la fin de chaque traitement. Tous les matins, continuer l'application de l'huile essentielle de lavande derrière les oreilles des enfants.

X : Spécifique à Eve, Kadija et Mélissa journée de traitement poux basique, sans coco et huiles essentielles.

Date	Heure	Traitement	
21/12/19	17H	Traitement poux basique + peigne	X
23/12/19	18h30	Peigne	
25/12/19	18h30	peigne	
27/12/19	18h30	peigne	
28/12/19	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	X
30/12/19	18h30	peigne	
01/01/20	18h30	peigne	
03/01/20	18h30	peigne	
04/01/20	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	
06/01/20	18h30	peigne	
08/01/20	18h30	peigne	
10/01/20	18h30	peigne	
11/01/20	17H	Coco + huile anti-poux+ peigne	
13/01/20	18h30	peigne	
15/01/20	18h30	peigne	
17/01/20	18h30	peigne	
18/01/20	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	X
20/01/20	18h30	peigne	
22/01/20	18h30	peigne	
24/01/20	18h30	peigne	
25/01/20	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	
27/01/20	18h30	peigne	
29/01/20	18h30	peigne	
31/01/20	18h30	peigne	
01/02/20	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	
03/02/20	18h30	peigne	
05/02/20	18h30	peigne	
07/02/20	18h30	peigne	
08/02/20	17H	Coco + huile anti-poux + peigne	X
10/02/20	18h30	peigne	
12/02/20	18h30	peigne	



# Le Rayon De Soleil

## Protocole anti-poux

Mercredi 16 Octobre et mercredi 23 octobre 2019 :

- 1) **A 8h00**, les éducateurs présents sur les divers groupes enlèvent les draps, les taies d'oreiller, les couettes et les doudous des groupes des grands et des petits.
- 2) **A 9h00**, Sonia lancera les machines de draps. Séverine et l'éducateur présent mettent les couettes, les doudous et les brosses dans des sacs poubelles fermées avec du spray anti-poux pour l'environnement (A laisser fermé jusqu'au soir).
- 3) Pour que le ménage puisse être fait dans sa totalité dans l'ensemble des chambres des enfants, aider Séverine à refaire les lits.
- 4) **A 18h00** sortir les couettes des sacs poubelles afin de les aérer.
- 5) **A 20h** remettre les couettes sur les lits des enfants

### Prévention :

Après le premier traitement, mettre une goutte d'huile essentielle de lavande derrière les oreilles des enfants tous les matins après le brossage des dents.

**Chaque éducateur présents lors des journées « anti-poux » s'occupera de traiter les enfants du groupe dont il est responsable.**

Jours	Heure	Traitement
<b>16/10/19</b>	17H	<b>Produit anti-poux (45 min de pose)</b>
<b>18/10/19</b>	18H30	Peigne
<b>20/10/19</b>	18H30	Peigne
<b>23/10/19</b>	17H	<b>Produit Anti-poux (45 min de pose)</b>
<b>25/10/19</b>	18H30	Peigne
<b>27/10/19</b>	18H30	Peigne

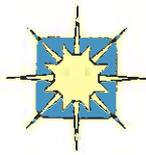
Passage au traitement contre les poux moins agressif pour l'enfant à base de mayonnaise fonctionnant à 60% sur les poux et à 10 % sur les lentes nécessitant de continuer à passer le peigne fin régulièrement dans la semaine. A appliquer le soir et à laisser poser la nuit avec un bonnet de bain souple sur la tête des enfants. Shampoing à faire le lendemain matin.



# Le Rayon De Soleil

Jours	Heures	Traitements
<b>30/10/19</b>	18H30	Peigne
<b>01/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>02/11/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement mayonnaise</b>
<b>05/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>07/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>09/11/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement mayonnaise</b>
<b>12/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>14/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>16/11/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement mayonnaise</b>
<b>19/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>21/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>23/11/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement mayonnaise</b>
<b>26/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>28/11/19</b>	18H30	Peigne
<b>30/11/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement Mayonnaise</b>
<b>03/12/19</b>	18H30	Peigne
<b>05/12/19</b>	18H30	Peigne
<b>07/12/19</b>	<b>17H00</b>	<b>Traitement Mayonnaise</b>
<b>10/12/19</b>	18H30	Peigne
<b>12/12/19</b>	18H30	Peigne

Évaluation de l'efficacité du traitement



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 9 : Missions des référents

### MISSIONS DU REFERENT

- **Rédaction et suivi de la mise en œuvre du projet individualisé (P .I.).**  
L'ébauche du PI est à remettre à E. PIQUEMAL 15 jours avant la date de réunion de PI.  
Le PI finalisé est à remettre à E. PIQUEMAL 15 jours après la réunion de PI  
L'éducateur référent note sur le PI les modifications apportées pendant l'année lors des réunions d'équipe (décisions prises).  
Lire le cahier de réunion systématiquement si l'on a été absent en réunion.
- **Bilan mensuel de l'enfant (classeur)**
- **Bilan trimestriel sur le projet de l'enfant avec Katia QUINTILLA :** tenue du classeur, point sur les PEC, le PI, les rencontres fratries, les journées centre de loisirs etc...
- **Suivi des appels médiatisés/ observations avant et après DV/DVH**
- **Suivi scolaire (lecture régulière du cahier de liaison) / lien avec l'école pour l'enfant.**
- **Suivi santé :**  

Les représentants légaux doivent être informés et donner leur accord écrit pour tout RDV médical spécifique et lorsqu'un traitement ou un examen est prescrit par un spécialiste.  
Aucun traitement, RDV ou examen ne peut avoir lieu sans cela. En cas de refus, en informer E. PIQUEMAL et le CMS pour suites à donner.

  - o Une visite médicale complète par an
  - o S'assurer que les suivis avec les spécialistes sont en place. (A noter : Maëlle LUCAS fait le point régulièrement avec les psychologues ou médecins psychiatres).
  - o Contacter tous les semestres les rééducateurs pour faire un point sur l'enfant : janvier et septembre (avec anticipation de l'organisation des PEC de la rentrée de septembre).
- **Point complet sur la situation avec le CMS tous les mois** et en cas d'actualité particulière (l'enfant s'est blessé, a été vu par un médecin, parole de l'enfant, information en lien avec les parents...)



# Le Rayon De Soleil

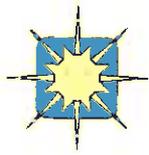
- **Information aux chauffeurs/ agenda/ Katia QUINTILLA sur les RDV, PEC etc...** concernant l'enfant
  
- **Travail familial :**
  - o Selon projet de l'enfant
  - o Appel aux parents tous les 15 jours (sauf contre-indication)
  
- **Vêtue :**

Chaque référent s'assure que l'enfant est équipé de manière suffisante et adaptée. Il vérifie chaque semaine le placard de l'enfant, avec lui.
  
- **Argent de poche :**

Travailler sa gestion avec l'enfant. Savoir compter ses sous, rendre la monnaie. Une partie de l'argent de poche (5 € environ) permettra des achats pour l'investissement de la chambre par l'enfant. Une autre partie peut permettre à l'enfant d'apprendre à économiser pour un projet qu'il choisit en concertation avec son référent.
  
- **Centre de loisirs :**

Le référent pense la question de l'accueil en centre de loisirs et/ou colonies de vacances au regard du PI. Il transmet à Katia Quintilla les jours possibles d'inscription de l'enfant lors de la préparation des vacances scolaires (en fonction des DV/ DVH, RDV spécifique), il pense les associations d'enfants positives ou complexes et donc à éviter. Le référent s'assure d'annuler les PEC pendant les vacances scolaires. Katia Quintilla centralise les inscriptions en centre de loisirs (tout envoyé par email) et fait le point avec les responsables des centres de loisirs après les vacances.
  
- **Emploi du temps de l'enfant** (à transmettre à Katia Quintilla)
- **S'assurer de la mise en œuvre régulière des rencontres fratries + Point avec les référentes rencontres fratrie** après ces rencontres.
- **Entretien individuel tous les 15 jours** avec l'enfant (suivi à tenir à jour dans le classeur)
- **Rapports de fin de mesure et notes de situation**

Emmanuelle PIQUEMAL  
Chef de service



## Annexe 10 : Note de service concernant la gestion des médicaments

### NOTE DE SERVICE N° 8

#### Objet : Protocole médicament:

#### 1) Référence Art L 312- 1 du CASF

*« L'administration des médicaments ne nécessitant pas d'une compétence particulière relève d'un acte usuel et incombe aux accompagnants. »*

Tout acte médical doit faire l'objet d'une information au Chef de Service ou cadre d'astreinte, aux détenteurs de l'autorité parentale, et au CMS.

-Les médicaments sont entreposés dans une armoire fermée à clef dans un bureau lui-même fermé à clef.

Aucun enfant ou adolescent n'a un accès direct aux médicaments. Ils leurs sont remis individuellement dans le bureau dans des conditions optimales (calme, vigilance, et concentration)

-La personne chargée de la distribution s'assure de la bonne prise du médicament. L'émargement de la feuille de soin individuel du traitement de l'enfant est effectué en temps réel. On ne remet pas, à plus tard, l'émargement au risque de l'oublier. Aucun médicament ne peut être administré sans prescription médicale ou sans appel au 15 avec validation du médecin régulateur.

La pharmacie est placée sous contrôle du référent pharmacie qui veille au retour des médicaments non utilisés.

Fait à Maquets, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Le Directeur

E. Mauran

  
Ass. "Le Rayon De Soleil"  
Mairie de Pradelles  
11100 CABRESPIN  
☎ 04.68.26.16.59  
✉ secretariat@rds11.fr





# Le Rayon De Soleil

Annexe 11 : Projet groupe d'expression

## GRUPE D'EXPRESSION DE LA MAISON D'ENFANTS

### LE RAYON DE SOLEIL



#### Pour quoi faire un groupe d'expression : constat

Le besoin de communiquer est l'un des 16 besoins fondamentaux de l'enfant. Chaque enfant a besoin de s'exprimer et d'être entendu. Certains se sentent très à l'aise et trouvent facilement une place au sein d'un groupe. D'autres éprouvent plus de difficulté à évoluer en collectivité et à exprimer leurs idées ou leur ressenti.

Pratiquer des activités d'expression n'est pas chose aisée. Il s'agit d'exposer sa parole aux autres et suppose une prise de risque. S'exprimer demande un effort qu'il convient, non seulement de ne pas nier, mais de promouvoir. Cet espace offre la possibilité aux enfants de s'exprimer et de laisser sortir leurs émotions. Ils doivent apprendre à faire confiance à autrui et à se faire confiance.

Un de nos rôles en tant que professionnel est de mettre en place des projets d'animation faisant appel à différentes formes d'expression afin de donner la possibilité à chaque enfant de se réaliser et de s'exprimer.

Nous devons, pour cela, accompagner les enfants dans leur positionnement par rapport à autrui et au monde qui les entoure.

L'écoute et le respect de l'autre sont deux éléments clés du bon déroulement de ce groupe.

#### Quelle organisation et quel contenu ?

Les groupes d'expression se déroulent tous les mercredis de chaque semaine, de 13h à 13h30.



# Le Rayon De Soleil

Le groupe d'expression des Minimoys et des Poussins se déroule dans la salle d'activité des petits, encadré par deux éducateurs.

Le groupe d'expression des Ninjas et des Pandas se déroule dans la salle en manger, également encadré par deux éducateurs.

Le thème abordé doit être choisi ensemble suite aux différentes propositions faites par les enfants. Ce dernier peut être abordé de manières différentes : sous forme de question ou de définition.

En fin de séance, doivent être abordés les sujets susceptibles d'être discutés la semaine d'après. Une feuille de route est disponible dans la pochette de chaque groupe (petits et grands), sur laquelle est noté : le sujet abordé de la séance et les sujets proposés pour la semaine d'après.

Un secrétaire est désigné en début de séance afin de prendre des notes. La psychologue ou la coordinatrice étant présente un mercredi sur deux dans chaque groupe, elle est d'office désignée.

Aussi, il est important de respecter la parole de l'autre afin d'assurer le bon déroulement de la séance. Pour cela, un bâton de parole peut être instauré si la communication est trop difficile.

Un objet transitionnel (objet sécurisant choisi par l'enfant) est accepté durant les séances pour les enfants dont la participation au groupe d'expression est compliquée.

## Quelle place pour les animateurs ?

Notre place en tant qu'animateur est de réguler la parole afin que chaque enfant puisse participer (avec ou sans aide). Le but étant d'accompagner les enfants dans une démarche de réflexion mais également dans leur positionnement par rapport à autrui et au monde qui les entoure.

Il s'agit d'un groupe interactif pendant lequel les enfants apportent du contenu personnel selon quelques lignes directives données par les animateurs, au fur et à mesure de la séance.

La psychologue sera présente une semaine sur deux dans chaque groupe, dans un rôle d'étayage et de prise de notes. Elle observera les comportements des enfants dans le groupe et dans leur individualité. Elle donnera aux éducateurs, des éléments d'analyse cliniques et des pistes de réflexion au fur et à mesure des séances.

Au secours, les enfants ne sont pas disponibles psychiquement !

Le groupe d'expression peut être précédé et/ou suivi d'une petite séance de relaxation.

Les enfants sont invités à fermer les yeux, à se concentrer sur leur corps et à écouter leur respiration. Cette pratique de relaxation et de maîtrise de l'attention permet de se recentrer et



# Le Rayon De Soleil

de retrouver un calme émotionnel et physique. Cela favorise la disponibilité psychique afin que le cerveau puisse penser et réfléchir dans de bonnes conditions.

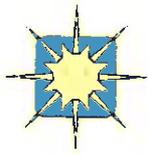
Généralement, quelques minutes suffisent pour s'ouvrir à une pensée attentive et faire baisser sa tension émotionnelle.

Il est, a minima, judicieux qu'un temps calme puisse avoir lieu, comme moment de transition entre le repas du midi et l'activité de l'après-midi.

Emmanuelle PIQUEMAL – Chef de Service

Maëlle LUCAS – Psychologue





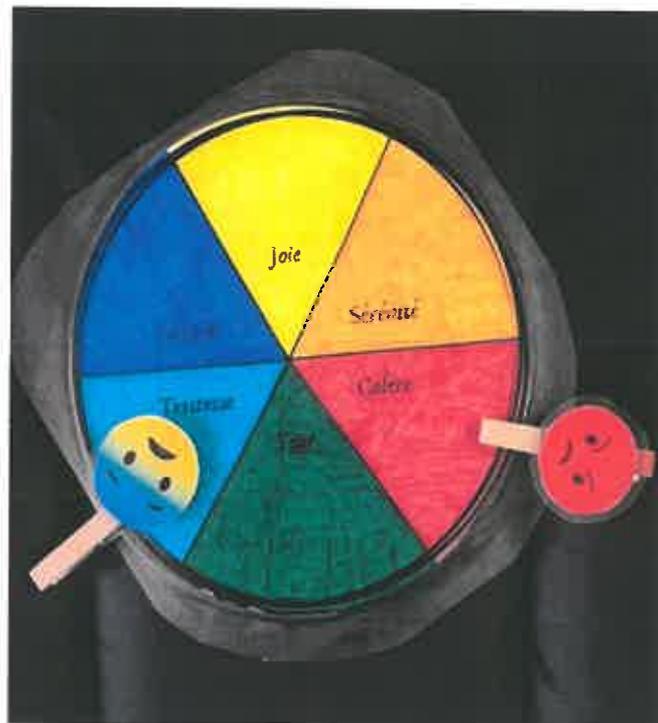
# Le Rayon De Soleil

## Annexes 13 : Outils autour des émotions

### 1) Livre et cartes des émotions



### 2) Roue des émotions





# Le Rayon De Soleil

Annexe 14 : Tableaux d'organisation concernant le poulailler

<b>SEMAINE IMPAIRE</b>				<b>SEMAINE PAIRE</b>			
	Le matin, avant l'école : J'ouvre le poulailler et je leur donne de l'eau fraîche	Vers 16h30 : je vais ramasser les œufs et leur donner à manger.	Fermeture du poulailler pour la nuit.		Le matin, avant l'école : J'ouvre le poulailler et je leur donne de l'eau fraîche	Vers 16h30 : je vais ramasser les œufs et leur donner à manger.	Fermeture du poulailler pour la nuit.
LUNDI	kadja	Kévin	Educ Ninjas	LUNDI	Kévin	kadja	Educ pandas
MARDI	Maxime Mathéo	Eve Teddy	Educ poussins	MARDI	Eve teddy	Maxime mathéo	Educ poussins
MERCREDI	Kouider Marvin	Léa Emma	Educ Minymoy's	MERCREDI	Léa Emma	Kouider marvin	Educ Minymoy's
JEUDI	mélissa	Kacémia kimy	Educ pandas	JEUDI	Kacémia kimy	mélissa	Educ pandas
VENDREDI	lucas	Nicolas yanis	Educ Pandas	VENDREDI	Nicolas lucas	yanis	Educ Ninjas
SAMEDI	Kayna	Junior Imane	Educ ninjas	SAMEDI	Junior Imane	kayna	educ ninjas

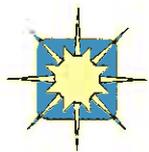
**LE DIMANCHE**, A TOUR DE ROLE, CHAQUE GROUPE TOUJOURS ACCOMPAGNE ET AVEC L'AIDE DE L'EDUCATEUR, NETTOIERA LE POULAILLER.

ATTENTION, IL NE FAUT PAS QUE LES POULES S'ÉCHAPPENT !!!!

- 1<sup>er</sup> dimanche du mois : les Minimoy's
- 2<sup>e</sup> dimanche : les Poussins
- 3<sup>e</sup> dimanche : les Pandas
- 4<sup>e</sup> dimanche : les Ninjas.

**ALLEZ AU BOULOT ET AMUSEZ VOUS ! PLUS ON EN PRENDRA SOIN, PLUS ON AURA D'ŒUFS !!!**





# Le Rayon De Soleil

## Annexe 15 : Inventaire livres éducatifs et matériel animation

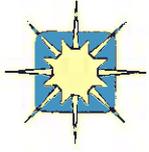
- Mon coffret des émotions
- Les couleurs d'émotions
- Mes petits pourquoi : les émotions 3-6 ans
- Le livre des émotions
- Moi aussi j'ai des droits
- Série de Max et Lili : La copine de Lili est en Famille d'Accueil / Max est racketté / Max et Lili veulent tout, tout de suite / Max se trouve nul / Lili fait des cauchemars / Max raconte des bobards / Max ne respecte rien / Max aime les monstres / Max et Lili ont volé des bonbons / Les parents de Max et Lili se disputent / Max a triché / Max n'en fait qu'à sa tête
- Les émotions de Moune : la colère et le calme
- Harcelés, harceleurs
- Le code de la route
- Pareil pas pareil : la déficience intellectuelle
- Les mensonges
- La politesse
- Le divorce
- Les émotions
- Le bien et le mal
- Vivre ensemble
- Le racisme
- Les inégalités
- La mort
- Les mensonges
- Les émotions et les sentiments

### *Inventaire matériel d'animation*

#### *Dans armoire salle d'activité.*

(Responsables : Jihed et Manon B)

- Ballon rond : 4
- Ballon de rugby : 1
- Saute chaussures : 1
- Raquettes de badminton : 2
- Volant : 3



# Le Rayon De Soleil

- Cerceaux : 9
- Grande enceinte : 1
- Plots multicolores : 35
- Mini plots roses : 20
- Filet de ping-pong : 1
- Molki 13 pièces : 2

Mis à jour le 13/08/202.

Katia Quintilla coordinatrice et Jihed.

Dossards (bureau de la chef de service, à mettre en service prochainement)

Pour les prochains achats, devis en cours, gérés par Jihed.



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 16 : Missions annexes des éducateurs

### MISSIONS ANNEXES DES EDUCATEURS DU GROUPE DES PETITS

Nelly	Mickaël	Evelyne (Camille)	Evelyne	Manon B	Manon V
	Référent tableaux du jour				
Référente jeux	Référent vélos	Référente protocole antipoux pour les 2 groupes	Référente culture du cœur pour les petits	Pilote projet annuel "Incroyables talents" et matériel d'animation	Référente matériel arts plastiques, fournitures
Référente rencontres fratries	Gestion produits d'hygiène pour le groupe	Référente pharmacie	Référente sport avec le Département		Pilote projet annuel carnaval
Référente pharmacie	Achat produits anti-poux en l'absence de Camille				

Emmanuelle PIQUEMAL, chef de service  
Mis à jour le 6 juillet 2020

### MISSIONS ANNEXES DES EDUCATEURS DU GROUPE DES GRANDS

Elodie	Jihed	Leila	Mikael (Camille)	Khatia	Olivier
Référente rencontres fratries					
Pilote projet annuel carnaval	Pilote projet annuel "Incroyables talents" et matériel d'animation	Gestion de la pharmacie du groupe	suivi protocole antipoux pour les 2 groupes	Référente culture du cœur pour les grands	Activités sportives (Département)
Référente matériel arts plastiques, fournitures				Référente pharmacie	Référent poulailler
					Référent Vélo

Emmanuelle PIQUEMAL, chef de service  
Mis à jour le 6 juillet 2020





## Annexe 18 : Fiche de poste de l'assistant familial

Date de création de la fiche:

Janvier 2019

### 1) INTITULE

## Fiche de poste : Assistant familial

Convention Collective 66 Etablissement et Service pour personnes inadaptées et handicapées.

Annexe 11 relative aux assistant familiaux

**Nom du salarié :** .....

**Etablissement :** Le Rayon de Soleil de Cabrespine

L'assistant est salarié de l'association. Il occupe une place singulière dans la mesure où il accueille à son domicile des enfants confiés à l'établissement par délégation du département. L'assistant familial est titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil Départemental de l'Aude. Les conditions d'accueil doivent garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement de mineurs accueillis. Elles feront l'objet de vérification dans le cadre de visite à domicile.

**Liens hiérarchiques :** placé sous l'autorité directe du chef de service.

#### **Liens fonctionnels :**

Le travail de l'assistant familial s'inscrit dans un projet éducatif global qui nécessite un ensemble d'interventions psycho-socio-éducative spécifique à chaque enfant ou adolescent.

En conséquence, l'assistant familial fait partie de l'équipe pluridisciplinaire d'accueil familiale du Rayon de soleil (psychologue, éducateur référent, chef de service...)

A ce titre, il participe aux réunions d'évaluation ainsi qu'aux différentes instances de réflexion mises en place dans l'établissement.

#### **Cadre général :**

Il pratique attention et soins.

Il assure une permanence relationnelle.

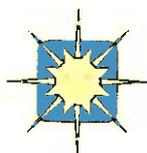
Il est responsable de l'action éducative au quotidien.

Il veille à ce que le jeune accueilli trouve sa place.

Il aide l'enfant ou l'adolescent à grandir et à retrouver un équilibre.

Il favorise l'accès à l'autonomie en lien avec l'âge et les capacités du jeune concerné.

Il signale immédiatement au cadre d'astreinte les situations de danger ou de risque de danger.



# Le Rayon De Soleil

---

## 2. PUBLIC :

Il accueille deux enfants ou adolescents de 3 à 16 ans sur demande du chef de service.

---

## 3. MISSIONS :

Description des missions dans l'établissement :

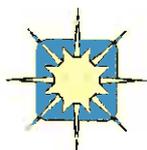
- *Accueil de l'enfant et prise en compte de ses besoins fondamentaux.*
  - *Accompagnement éducatif de l'enfant*
  - *Intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil*
  - *Travail en équipe*
- 

### Mission 1 : Accueil de l'enfant et prise en compte de ses besoins fondamentaux

- **Répondre aux besoins physiques de l'enfant :**
    - Accueillir dans son espace familial, adapté en termes de confort et de sécurité
    - Tenir compte de l'intimité et de la personnalité
    - Proposer un rythme de vie équilibré (repas, sommeil...)
  - **Répondre aux besoins psychiques de l'enfant :**
    - Assurer permanence relationnelle, sentiment de sécurité et liens affectifs
    - Ecouter l'enfant, accompagner et contenir ses émotions et ses réactions
    - Donner du sens à ce que vit l'enfant au quotidien
  - **Répondre aux besoins de soins :**
    - Etre quotidiennement attentif à la santé et assurer son suivi médical
    - Transmettre les notions élémentaires en matière d'hygiène et de sécurité
- 

### Mission 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

- Transmettre les valeurs favorisant le développement de l'autonomie et de la socialisation
  - Accompagner le passage à l'adolescence
  - Donner des repères, fixer et maintenir des limites
  - Gérer l'urgence et les situations de crise
  - Accompagner et favoriser les apprentissages dont le suivi scolaire ou le suivi de l'insertion professionnelle
-



# Le Rayon De Soleil

- Organiser avec l'enfant les activités périscolaires, culturelles et des loisirs et stimuler ses capacités dans ces domaines
  - Préparer les séparations et accompagner le départ de la famille d'accueil
- 

## ***Mission 3 : Intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil***

- Préparer l'arrivée de l'enfant avec tous les membres de la famille.
  - Permettre à l'enfant accueilli d'avoir sa place dans la famille d'accueil et de trouver des repères ou des réponses « paternelles », « maternelles » ou « fraternelles »
  - Gérer les conflits entre les enfants ou les membres de la famille d'accueil
- 

## ***Mission 4 : Travail en équipe***

- Contribuer avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet individualisé pour l'enfant
  - Verbaliser et échanger régulièrement, avec l'éducateur référent, sur le quotidien de la vie de l'enfant, dans le respect de sa parole et de son intérêt.
  - Dans le cadre de réunions pluri-professionnelles, informer de l'évolution de l'enfant en fournissant des écrits, participer à l'évaluation du placement et de l'évolution des besoins de l'enfant.
  - Participer à des actions de formations professionnelle et d'échange sur les pratiques
- 

## **4. ACTIVITES LIEES AU POSTE**

- Préparer le placement (sauf urgence)
- Offrir un accueil de qualité à l'enfant, l'adolescent ou au jeune majeur
- Contribuer à l'éducation du mineur
- Soutenir sa dynamique affective et sociale
- Organiser la vie quotidienne et observer finement son évolution
- Rendre compte par écrit des évènements importants
- Etre à l'écoute du jeune et l'aider, à exprimer ses besoins, ses souhaits et ses projets
- Suivre et accompagner sa scolarité
- L'inscrire et l'encourager à participer à des activités sportives ou culturelles
- Assurer les déplacements (consultations diverses, droit de visite avec ses parents, audience, loisirs et école ...)
- Assurer à la demande du Chef de Service des accueils relais



---

## 5. SPECIFICITE DU POSTE

- Travaille à son domicile en permanence (jour et nuit)
- Engagement de l'ensemble de la famille
- Possibilité d'accueil en urgence ou de courte durée
- Grande disponibilité
- Respect du secret professionnel
- Permis de conduire
- Obligation d'assurer les déplacements
- Obligation d'effectuer la formation

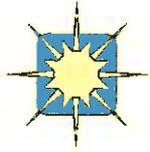
---

## 6. COMPETENCES

- Ecoute, empathie, tolérance
- Ouverture d'esprit, curiosité culturelle
- Respect de l'enfant, de son histoire et de sa famille, de sa culture et de sa religion
- Capacité de répondre aux besoins de l'enfant et accompagner son passage à l'adolescence et à la majorité, le cas échéant
- Savoir mettre en place un cadre, des limites et des règles de vie quotidienne
- Capacité à transmettre les principes de base de l'éducation, de l'hygiène et de la relation sociale
- Capacité à travailler en équipe

### Le salarié

(précède de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 19 : Tableau des appels médiatisés

### APPELS MEDIATISES

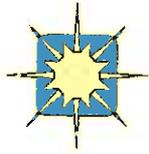
PETITS	mère	père	grands parents	frère(s) ou sœur(s)	MOYENS GRANDS	mère	père	frère(s) ou sœur(s)
M	Maeïlle	Maeïlle		Maeïlle	L	Katia		
L			référénte		N		Katia	éducateur
E			référénte		J		Katia	éducateur
K	Katia	Maeïlle			K	Katia	Maeïlle	
M	Maeïlle				M	Katia	Katia	
E			référénte		K	Maeïlle	Maeïlle	
T		Katia		Léonie (éducateur)	K	Katia		
G	Katia				K	Katia	Katia	
M					K	Katia		éducateur
					E	Jérôme	Jérôme	Jérôme/Maeïlle

Appel médiatisé pas plus de 15 mn

Maeïlle et Katia : Noter contenu des appels dans tableau de suivi des appels médiatisés

Educateurs : classeur de l'enfant

mise à jour le 4 mai 2020



## Annexe 20 : Fiche de poste de la coordinatrice

Date de création de la fiche: janvier 2020

Date de mise à jour :

### Fiche de poste

**Service :**

**Pôle Petite Enfance**

---

#### **1. INTITULE DU POSTE :**

**Coordinatrice**

La coordination consiste à assurer au sein du pôle petite enfance pour l'ensemble des personnels mais à des degrés divers, une conjonction des actions et des postures éducatives en vue de mener à bien le projet de service et les projets individualisés.

Liens hiérarchiques : placé sous l'autorité directe du chef de service éducatif.

Liens fonctionnels : La coordinatrice est en lien au sein de l'établissement avec l'ensemble des professionnels des deux équipes éducatives (3-7 ans et 7-12ans) de la psychologue et de l'équipe logistique (maitresses de maison, surveillant de nuit, cuisinier, chauffeur, agent d'entretien, secrétaire).

Constats ayant amené à la création de cette fonction:

1CSE pour 46 situations sur deux services distincts et éloignés géographiquement (SAFE , PPE)

19 enfants répartis sur deux groupes+1 chez un assistant familial.

Des enfants présentant des troubles de la relation et des symptômes en lien avec des traumatismes familiaux

10.19 ETP répartis sur deux groupes+ service logistique+ assistant familial.

Des remplaçants, apprentis et stagiaires.

Des jeunes professionnels récemment recrutés, un niveau de qualification en baisse

Des incohérences dans la prise en charge

Des RDV non honorés

Des activités insuffisamment programmées

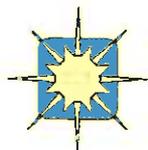
Des faiblesses dans l'accompagnement éducatif dues à des difficultés de transmission des infos et d'adhésion à un projet commun

Des dysfonctionnements (aout, septembre) engendrant des défauts de surveillance et une baisse de qualité des prestations

---

#### **2. PUBLIC :**

Enfants entre 3 et 12 ans accueillis dans le cadre de mesures de protection de l'enfance



---

### 3. MISSIONS /OBJECTIFS /MOYENS :

La coordinatrice est présente sur site.

Ces horaires s'adaptent aux besoins dans le respect de la convention 66.

Par sa présence et sa connaissance du projet de service, elle est un agent facilitateur. Elle fluidifie l'action et l'inscrit dans une cohérence.

Sa fonction se situe à l'interface du cadre hiérarchique et des acteurs de terrain en veillant à développer un périmètre d'intervention qui n'empiète ni sur l'un ni sur l'autre. Celui-ci s'origine dans les décisions énoncées ou validées en réunion. Pour cela, elle met en place des outils adaptés permettant et rappelant à chacun, de faire ce qui a été dit et de dire ce qui a été fait dans un objectif d'amélioration de la qualité.

Sa mission se décline suivant les trois axes suivants :

-projet de service

-Projets individualisés

-Communication, soutien au personnel, positionnement, animation des réunions d'organisation

***Mission 1 : Veiller à la mise en œuvre concrète du projet de service et d'établissement sur le terrain en lien direct avec la chef de service***

Elle s'assure que les éducateurs, les surveillantes de nuit ainsi que les autres professionnels appliquent l'organisation et le projet de service tels que validés par la hiérarchie afin de donner aux enfants des repères solides et sécurisants.

Elle s'assure de la cohérence des pratiques éducatives et de leur conformité aux règles de vie proposées aux enfants.

Elle veille aux bonnes pratiques éducatives dans une démarche proactive de bientraitance et rend compte de ses questionnements ou constat à la hiérarchie.

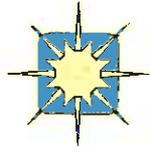
Elle incite et vérifie que chaque éducateur en service inscrit avec anticipation sur le tableau d'organisation les activités et sorties qu'il propose et les enfants qu'il prendra en charge. Grâce à sa vision d'ensemble, elle s'assure que les DV, DVH, RDV et PEC concernant les enfants sont également projetés et pris en compte ainsi que l'éducateur ou le chauffeur qui assurera les transports. Ce faisant elle garantit la faisabilité des transports.

Elle soumet chaque semaine à la chef de service l'organisation des activités éducatives et sorties proposées par les éducateurs lors des temps extra-scolaires et la transmet au cadre d'astreinte.

Elle attribue à l'éducateur le véhicule adapté à la sortie et au nombre d'enfants prise en charge.

Elle veille à l'état général de la maison.

Elle rend compte à la chef de service de tout décalage entre les décisions et leur mise en œuvre sur le terrain



---

***Mission 2 : Veiller à la mise en œuvre concrète des projets individualisés en lien direct avec la chef de service.***

La coordinatrice fait un point tous les trimestres sur le suivi de chaque enfant, avec son éducateur référent (éducatif, scolaire, médical, centre de loisirs, activités extra scolaires, liens avec les partenaires, bonne tenue vestimentaire, état de la chambre, communication régulière avec les responsables légaux de l'enfant...)

Elle vérifie la bonne tenue du classeur de chaque enfant ainsi que le dossier médical à emporter en cas d'urgence pour l'enfant

Elle s'assure que les projets individualisés, rapports de fin de mesure ou écrits demandés soient transmis au chef de service dans les délais impartis

Elle organise les vacances scolaires des enfants en lien avec les éducateurs et en prenant en compte les orientations définies en concertation avec la chef de service.

***Mission 3 Communication, soutien au personnel, positionnement, animation des réunions d'organisation***

Elle soutient la bonne communication entre professionnels

Elle s'assure de la bonne tenue des groupes d'expression des enfants, de la cohérence avec le projet de ces groupes ainsi que des comptes rendus des séances

Elle est « personne ressource » pour les éducateurs de terrain dans l'exercice de leurs missions et favorise l'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels et stagiaires. Pour cela, elle se rend disponible pour accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires en leur transmettant les informations nécessaires dans la pratique professionnelle quotidienne et en les guidant dans leur pratique en lien avec la chef de service

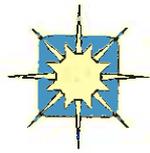
Elle est « force de proposition » pour l'amélioration continue de la qualité du service proposé aux enfants accueillis et de leur sécurité

Elle formule des propositions à la chef de service en lien avec son expertise de terrain dans la recherche continue de l'application des recommandations des bonnes pratiques et de la sécurité

Elle participe chaque semaine à des points d'organisation avec la chef de service ainsi qu'avant et après chaque réunion d'organisation pour élaborer l'ordre du jour et les priorités d'organisation

Elle anime chaque semaine une réunion d'organisation par équipe. Au cours de celle-ci, elle impulse, dynamise et suit la conception et la mise en œuvre des projets d'activités, projets de groupe auprès des éducateurs.

Elle rend compte du travail réalisé lors de ces réunions afin de soumettre à la chef de service l'organisation et les projets proposés ainsi que les budgets demandés par les éducateurs. Elle



# Le Rayon De Soleil

donne son avis sur leur pertinence et met en exergue les points de blocages à lever (transports, planning...)

## **4 Evaluation**

Cette fiche de fonction a été réalisé après discussion avec la coordinatrice. Etablie pour une durée d'un an, elle donnera lieu à évaluation après 6 mois et au terme de la mission.

Nom et signature de la coordinatrice

Nom et signature de la chef de service du PPE

Nom et signature du directeur





# Le Rayon De Soleil

PLANIFICATION

<p>14/01 Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>						
<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>
<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>
<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>	<p>Mina 7-11</p>

\* (3) Mina 7-11

\* (3) Mina 7-11



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 22 : Planification des réunions d'expressions

<b>ORDRES DU JOUR DES GROUPE D'EXPRESSION SEPTEMBRE 2020</b>			
L'ordre du jour des groupes d'expression du mois suivant sera remis par la coordinatrice le 15 de chaque mois			
	<b>Sujets abordés groupe des grands</b>	<b>Sujets abordés groupe des petits</b>	<b>date de la préparation en réunion d'organisation équipe</b>
Mercredi 2 septembre	La rentrée scolaire	La rentrée scolaire	
Mercredi 9 septembre	Sujet proposé par les enfants le 2 septembre	Sujet proposé par les enfants le 2 septembre	Réunion d'organisation du 7 septembre
Mercredi 16 septembre	Les règles de vie.	Les règles de vie.	Réunion d'organiation du 14 septembre
Mercredi 23 septembre	Sujet proposé par les enfants le 16 septembre	Sujet proposé par les enfants le 16 septembre	Réunion d'organiation du 21 septembre
<b>ORDRES DU JOUR DES GROUPE D'EXPRESSION OCTOBRE 2020</b>			
Mercredi			
<b>ORDRES DU JOUR DES GROUPE D'EXPRESSION NOVEMBRE 2020</b>			
Mercredi			
<b>ORDRES DU JOUR DES GROUPE D'EXPRESSION DECEMBRE 2020</b>			
Mercredi			
<b>ORDRES DU JOUR DES GROUPE D'EXPRESSION JANVIER 2021</b>			
Mercredi			

Mis à jour le 23 juillet 2020



# Le Rayon De Soleil

Annexe 23 : Fiche pédagogique d'accompagnement du nouveau professionnel ou stagiaire

## Fiche pédagogique d'accompagnement du nouveau professionnel ou stagiaire

### 1) Quelques définitions :

Aliénation parentale : aussi appelé « syndrome d'aliénation parentale ». Ensemble de troubles sévères de la personnalité, survenant dans l'enfance, consécutifs à une séparation ou à un divorce des parents. Il se manifeste par un comportement hostile et irrationnel du mineur à l'égard de son père ou de sa mère, alors que rien ne peut le justifier (ni maltraitance, ni abus, ni délaissement) mais résulte de l'endoctrinement de l'autre parent, dont il dépend auquel il s'identifie et dont il épouse la cause totalement et sans aucun sentiment de culpabilité vis-à-vis du parent dévalorisé et rejeté.

Angoisse : extrême inquiétude, peur irrationnelle. L'angoisse est une sensation pénible de malaise profond, déterminé par l'impression diffuse d'un danger vague, imminent, devant lequel on reste désarmé et impuissant. Le plus souvent, cet état s'accompagne des modifications neurovégétatives comparables à celles que l'on observe dans les chocs émotionnels : palpitations, sueurs, tremblements, vision brouillée etc...

Carences d'autorité éducatives : il apparaît lorsque l'enfant vit dans un milieu instable, « chaotique », sans règles ni principes. Dans ses relations sociales, la personne qui présente ce type de syndrome peut être inhibée, craintive, repliée sur elle-même, ou le plus souvent, expansive, provocante, agressive. Elle peut évoluer vers un déséquilibre psychique.

Crise : manifestation soudaine d'une rupture d'équilibre. Les émotions violentes, les frustrations longues et pénibles provoquent des crises nerveuses d'agitation ou de colère.

Emprise : Ascendant intellectuel ou moral de quelqu'un ; influence de quelque chose sur une personne

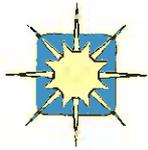
Inceste : relations sexuelles entre deux membres d'une même famille qui, du fait de leur lien de parenté, ne pourraient pas se marier. D'une façon générale, ce sont les rapports entre parents et enfants, ou entre frères et sœurs, qui sont interdits.

Symptôme : phénomène perceptible qui révèle un processus caché. Envisagé en termes de conflit, le symptôme peut être conçu comme la réaction de l'organisme à un agent pathogène.

Traumatisme : choc violent susceptible de déclencher des troubles somatiques et psychiques.

Violences conjugales : Elles peuvent être

- Psychologiques (harcèlement moral, insultes, menaces),
- Physiques (coups et blessures),



# Le Rayon De Soleil

- Sexuelles (viol, attouchements, il peut y avoir viol même en cas de mariage ou de Pacs),
- Economiques (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance).

Liens entre l'auteur et sa victime : il y a violence conjugale quand la victime et l'auteur sont dans une relation sentimentale. Ils peuvent être mariés, concubins ou pacsés. Les faits sont également punis, même si le couple est divorcé, séparé ou a rompu son Pacs.

## 2) Comprendre les agitations des enfants :

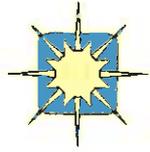
Un enfant peut être perturbateur, violent, agité, indiscipliné pour diverses raisons. Avant de chercher à améliorer son comportement, il convient d'essayer d'en trouver la ou les causes.

**Un enfant peut être agité et violent parce qu'il ne va pas bien** : il est perturbé par une situation familiale difficile, une séparation, une maladie, un décès, un contexte violent à la maison, la précarité... Il est anxieux, dépressif. Un adulte dépressif est généralement triste et abattu. Un enfant dépressif peut être au contraire agité, très énervé et agressif. En dehors de diverses prises en charges (psychologiques ou de soins), les enfants ont besoin aussi d'un cadre ferme et sécurisant. En montrant que nous ne sommes pas déstabilisés par leur comportement difficile, c'est aussi leur montrer qu'ils ont besoin de repères et de personnes solides qui les rassurent. Les troubles du comportement sont fréquents chez les enfants qui manquent de cadre et qui n'ont pas de limites ou de repères éducatifs. Il faut veiller à être ferme mais également à souligner leurs efforts lorsqu'ils se comportent correctement.

**Les enfants abandonniques développent parfois des comportements difficiles et violents :** Certains enfants ont vécu des ruptures familiales, affectives, des abandons. Ce sont essentiellement les enfants placés, ceux dont les parents séparés s'occupent et se préoccupent peu. Ces enfants se perçoivent généralement comme mauvais, inintéressants : on les abandonne, on ne se soucie pas assez d'eux parce qu'ils n'en valent pas la peine, ils n'ont pas de valeur. Dès lors, ils vont développer un mauvais comportement (et/ou une dépression) parce qu'ils veulent tester l'adulte pour voir si ce dernier va rester ou encore les abandonner. Un comportement difficile est un moyen rapide de savoir si l'adulte, même excédé et épuisé, maintiendra son affection. De plus, ces enfants qui ont une mauvaise image d'eux-mêmes ont parfois des difficultés à se voir autrement que comme des enfants « terribles » ils en adoptent donc le comportement. Ils ne savent pas qu'ils peuvent être gentils et ils ne savent pas comment l'être. Cela revient pour eux à être un autre que celui qu'ils sont. C'est leur identité d'être insupportable. Ils ne sont pas sûrs de leurs liens affectifs, ils sont au moins sûr de cela : ils sont ce qu'ils sont, ils sont comme ils sont, c'est-à-dire pénibles.

Comment changer ? Ces enfants ont besoin d'adultes sécurisés, stables, équilibrés et calmes. Parfois, certains d'entre eux ont besoin d'un suivi psychologique ou de soins. Il faut leur montrer qu'on s'intéresse à eux, qu'on leur reconnaît une valeur et un intérêt. Ils doivent sentir de l'affection. Il faut les encourager et les féliciter lorsqu'ils se montrent adaptés.

**Les troubles du comportement peuvent provenir d'un manque de compréhension.** Les enfants qui ne comprennent pas ce qu'on leur dit, ce qui se passe autour d'eux ne peuvent pas

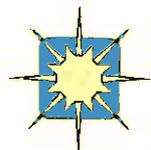


# Le Rayon De Soleil

répondre de façon adéquate et développer des comportements et une communication adaptée. Ce peut être le cas des dysphasiques, des sourds non diagnostiqués et non appareillés, des déficients intellectuels.

La prise en charge de ces enfants consiste à mettre du sens afin que leur comportement perturbateur ne soit plus la seule réponse possible pour eux. Il faut les rééduquer (orthophonie, prothèse auditive, pédagogie adaptée, psychothérapie, orientation...) pour qu'ils apprennent à mieux comprendre et à mieux répondre.

Lorsque le trouble du comportement est sévère, il est considéré comme une situation de handicap et peut donner droit à des moyens de compensation pour permettre la scolarisation et faciliter les apprentissages. La MDPH peut accorder une AVS, une orientation auprès d'une structure spécialisée dans la prise en charge des troubles du comportement : soit un service qui se déplace au domicile ou à l'école de l'enfant (SESSAD), soit un établissement qui accueille l'enfant à la journée ou à la semaine, en internat (ITEP).



## PROTOCOLE DE DECLARATION DE DISPARITION INQUIETANTE

### 1- Objet

Le présent protocole définit les règles à respecter en ce qui concerne les déclarations de disparition inquiétante des enfants. Il vise à préciser la conduite à tenir et les conditions de renseignement et de transmission des déclarations de disparition inquiétante.

### 2- Responsabilités

L'éducateur en charge d'un groupe maximum 5 enfants doit pouvoir répondre à tout moment du lieu où se trouvent les enfants dont il a la responsabilité.

En cas de départ non autorisé dans le village, il se doit d'être avec eux et d'analyser la situation afin de les faire revenir. En cas d'impossibilité manifeste, il restera avec eux et fera appel à un autre professionnel et en informera le cadre d'astreinte.

### 3- Définition de la disparition inquiétante

**Tout constat d'absence d'un enfant au sein de la maison d'enfants de Cabrespine peut être considéré comme une disparition inquiétante au regard de l'âge des enfants accueillis.**

Une investigation rapide doit être menée très rapidement par la personne en charge de l'enfant qui relayera immédiatement les informations au cadre d'astreinte du moment.

Le cadre de service se rendra sur les lieux et (ou) restera en contact téléphonique très étroit.

→ **Seion plusieurs critères :**

- l'âge de l'enfant
- son degré d'autonomie et de maturité
- ses habitudes de vie : est-il coutumier de certains retards ou pas, de disparitions ou d'errance ?
- A-t-il l'habitude de se cacher ?

→ **Après avoir vérifié certains points :**

- Est-on certain qu'il n'est pas quelque part dans ou aux abords de l'établissement ?
- Les autres jeunes détiennent-ils des informations ?



# Le Rayon De Soleil

- L'enfant, a-t-il averti de son départ, du lieu où il se rendait ? Avec qui ?
- Tout autre élément de contexte propre à l'enfant ou à l'établissement (rendez-vous thérapeutique, stage, consultation médicale, rendez-vous partenaire, droit de visite, retard transport ou loisir...)

Compte tenu de tous ces éléments à considérer, la déclaration de disparition inquiétante doit être effectuée, (en journée dans l'heure qui suit les investigations et les recherches effectuées, dans le quart d'heure au cours de la nuit) ; Alors, il conviendra de faire appel au cadre de permanence pour validation du signalement à la gendarmerie ou au commissariat.

## 4- Déclaration de disparition inquiétante

Il est établi un document unique de déclaration de disparition inquiétante du mineur (Annexe 1). Cet imprimé nominatif et obligatoirement accompagné d'une photographie récente de l'enfant ou adolescent, doit mentionner les recherches et démarches préalables effectuées.

## 5- Organisation de l'alerte

Dans le cadre de l'internat, l'éducateur en service procède à la déclaration de disparition inquiétante, après accord du cadre chargé de l'astreinte. Il signale la fugue à la gendarmerie ou au commissariat de police par téléphone (numéro d'appel unique : 17), puis remplit le document de déclaration de disparition inquiétante. Ce document est ensuite transmis, dans la demi-heure suivant le signalement téléphonique, à la gendarmerie ou commissariat de police par mail.

**Une photographie de l'enfant ou de l'adolescent doit être impérativement jointe à l'imprimé.**

L'éducateur prévient ensuite dans les meilleurs délais :

- Le responsable légal, par téléphone
- L'autorité de placement du jeune (ASE, Famille d'accueil) par fax, mail ou téléphone (même si le jeune est rentré).

## 6- Organisation de l'information dès que le jeune est retrouvé

Dès le retour du jeune ou dès qu'un éducateur ou chef de service sait où il se trouve, il convient :

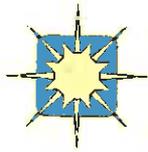
- D'avertir le cadre d'astreinte ou l'éducateur en service
- D'avertir le responsable légal ainsi que les personnes déjà informées
- D'avertir par téléphone la gendarmerie ou le commissariat de police qui a été saisi.
- D'avertir l'autorité de placement



# *Le Rayon De Soleil*

Tous les originaux doivent être classés dans le dossier du jeune après copies au chef de service et à l'unité de vie concernés.

Si la disparition inquiétante a lieu lors d'un hébergement chez les parents, il revient aux parents de déclarer la disparition inquiétante et à l'établissement ou l'assistant familial de le faire également.



# Le Rayon De Soleil

## AVIS DE DISPARITION INQUIETANTE DE MINEUR

A transmettre à la gendarmerie

IDENTIFICATION DU LIEU D'ACCEUIL (Nom, adresse, téléphone) :

Photo d'identité  
récente du  
mineur

### 1- Etat civil de l'enfant :

Nom : Prénom :  
Date et lieu de naissance : Nationalité :  
N° téléphone portable :  
Adresse du lieu de vie de l'enfant :

**Autorité parentale** : Père Mère Autre  
Nom et adresse :  
Téléphone :  
Préciser la mesure en cours et partenaires à contacter (PJJ, ASE) :  
Admis depuis le :

### 2- Disparition inquiétante :

Date :  
Absence constatée à : Disparition déclarée à :  
Lieu et circonstances :

### 3- Susceptible de se rendre à :

### 4- Signalement :

Caractéristiques comportementales		Caractéristiques physiques	
Coutumier du fait		Couleur des yeux	
Sous l'emprise de l'alcool, de drogue...		Couleur des cheveux	
Traitement médical particulier		Corpulence	
Signes particuliers liés au comportement (mise en danger)		Taille	
Seul ou accompagné		Age apparent	
Etat psychologique		Tenue vestimentaire	

### DECLARATION DE DISPARITION

Faite le : à SIGNATURE DE LA DIRECTION  
Par (Nom de la personne déclarante et coordonnées téléphoniques)



# Le Rayon De Soleil

Annexe 25 : Horaire ludothèque

## Horaires d'ouverture de la ludothèque

horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
9h							
10h							
11h							
14h							
15h							
16h							
17h							
18h							

En vert : ludothèque fermée.

En bleu : créneau pour les enfants présents qui n'ont pas classe, sur réservation.

En orange : ludothèque ouverte, sur réservation.

## Fiche de réservation de la ludothèque

<u>date</u>	<u>Créneau horaire</u>	<u>éduc</u>	<u>enfants</u>	<u>signature</u>



# Le Rayon De Soleil

## Annexe 26 : Tableau rencontre fratrie

**TABLEAU DE SUIVI DES RENCONTRES FRATRIES 2020-2021**

Les rencontres fratrie se réalisent sur la base de projets écrits articulés avec le projet individualisé des enfants concernés. Elles peuvent prendre la forme d'après-midi partagés autour d'une sortie et d'un goûter, d'une journée avec éventuellement une nuitée ou d'un transfert lors des vacances scolaires. Les projets écrits sont transmis à la coordinatrice avec une anticipation sur le trimestre suivant : fin novembre pour le premier trimestre de l'année suivante, fin janvier pour le deuxième trimestre, début avril pour l'été, début juin pour le quatrième trimestre. Si les projets de rencontres fratrie sont portés par des référents fratrie dans les groupes de vie, elles s'intègrent dans le projet de service et doivent être priorisées régulièrement. Les projets sont validés par la chef de service et le Directeur.

dates	enfants	enfants	enfants	enfants	enfants	enfants
4 et 5 juillet 20		2 jours + 1 nuit autour des animaux				
13/08/20		Après midi au Ranch de Papiéux				
09/09/20		Après midi CITE de Carcassonne + Gâté				
vacances Octobre		2 jours + 1 nuit à Pispignan + Vallée des Tortues				
26 et 27 juillet 20	2 yes et 1 nuit à Papiéux					
06.08	Après-midi partagé					
11.08	Après-midi partagé avec Papiéux					
16.01.				Journée thème (volatiles)		

2.08

Mise à jour le 21 Août 20